GRAMMAIRE

FRANÇAISE

DE LHOMOND,

DERNIÈRE ÉDITION,

A L'USAGE DES INSTITUTIONS ET DES ÉCOLES PRIMAIRES

REVUE CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

D' un appendice, d' une méthode d'analyse grammaticale, d'un traité des participes, etc., etc., etc.

PAR M. NAPOLÉON LANDAIS.

NAPLES,

CHEZ PUZZIELLO LIBRAIRE-EDITEUR

Rue Toledo n° 346.

1843.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

Les maîtres qui ont une longue expérience de l'enseignement, savent combien il est difficile de composer un bon livre élémentaire. Deux écueils sont à craindre dans ce genre de travail : un excès de brièveté qui conduit à de mauvaises définitions, ou des développements trop abstraits pour de jeunes élèves dont la raison n'est pas formée. Lhomond, professeur aussi laborieux que modeste, qui ne voulut jamais sortir des classes inférieures de son collège, avait compris parfaitement la manière de guider les premiers pas de l'enfance dans la carrière des études. Les différens ouvrages dont nous lui sommes redevables ont paru d'une utilité si réelle pour les commençants, qu'aucun écrivain, de ceux qui ont marché sur ses traces, n'a pu leur enlever la faveur du public ; sa Grammaire Française est encore aujourd'hui d'un usage général dans les établissements d'éducation : c'est que, malgré ses défauts, elle remplit assez bien le but que l'auteur s'y était proposé, celui d'en faire pour les enfants une introduction facile à des études plus complètes.

Les éditions de cette grammaire ont été fort nombreuses ; on l'a plusieurs fois défigurée en cherchant à la rendre meilleure. Ceux qui en ont grossi le format au-delà de certaines bornes, n'auraient pas dû perdre de vue à quelle classe de lecteurs elle était destinée. Sans doute il y a des fautes considérables dans ce petit ouvrage : les définitions manquent d'exactitude ; souvent aussi l'auteur est trop économe de ces explications

que les enfants ne sont pas toujours hors d'état de comprendre ; mais on a déjà tenté d'heureux efforts pour remédier à ces inconvénients. Cette nouvelle édition a été revue avec soin, elle contient des rectifications importantes omises dans celles qui l'ont précédée : des notes ajoutées aux articles qui en ont besoin, ou transportées à la fin du volume, préserveront les élèves des erreurs où ils pourraient tomber, et suggéreront aux maîtres consciencieux des reflexions qu'ils seront libres d'étendre ou de restreindre selon l'intelligence de leurs élèves.

NAPOLÉON LANDAIS.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

DE

LHOMOND.

INTRODUCTION.

La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement, Pour parler et pour écrire, on emploie des mots : ces mots sont composés de lettres.

Il y a deux sortes de lettres, les *voyelles* et les *consonnes*.

Les voyelles sont : *a*, *e*, *i*, *o*, *u* et *y*. On les appelle *voyelles*, parce que, seules, elles forment une *voix*, un son.

Il y a trois sortes d'*e* : *e* muet, *é* fermé, *è* ouvert.

L'*e muet*, comme à la fin de ces mots, *homme*, *monde* : on l'appelle *muet*, parce que le son en est sourd et peu sensible. Ce son est plus marqué dans *que*, *je*.

L'*é fermé*, comme à la fin de ces mots, *bonté*, *café* : on l'appelle *fermé*, parce qu'il se prononce la bouche presque fermée.

L'*è ouvert*, comme à la fin de ces mots, *procès*, *accès*, *succès* : on l'appelle *ouvert*, parce que, pour le bien prononcer, il faut appuyer dessus et desserrer les dents.

L'*y* s'emploie le plus souvent pour deux *i*, comme dans *pays*, *moyen*, *joyeux* : prononcez *pai-is*, *moi-ien*, *joi-ieux*.

L'exception n'a lieu que dans les mots tirés du grec, comme, *hymne*, *Hippolyte*, *pyramide*, etc. ; alors il se prononce comme *i* simple.

Il existe aussi en français quatre sons moins simples, qu'on nomme *voyelles nasales*. Ils sont représentés par *an*, *in*, *on*, *un*, dont l'orthographe varie selon les mots : *blanc*, *malin*, *bon*, *brun* en offrent des exemples. On s'accorde également à regarder *eu* et *ou* comme de véritables voyelles. En général, toutes les fois qu'on ne se sert ni des lèvres, ni de la langue,

ni des dents, ni du palais, ni du nez, mais seulement du larynx, pour rendre un son, ce son est appelé voyelle. Aussi, la lettre *h*, même aspirée, n'est elle pas une véritable consonne. Du reste, on a tort de dire que les voyelles nasales se prononcent du nez; c'est précisément parce que le passage de l'air dans cet organe est interrompu, qu'il en résulte un son semblable.

Il y a dix-neuf consonnes, savoir : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. Ces lettres s'appellent *consonnes*, parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles, comme *ba*, *be*, *bi*, *bo*, *bu* : *ca*, *ce*, *ci*, *co*, *cu* : *da*, *de*, *di*, *do*, *du*.

La lettre *h* ne se prononce pas dans certains mots, *l'homme*, *l'honneur*, *l'histoire*, etc., qu'on prononce comme s'il y avait *l'omme*, *l'onneur*, *l'istoire*; alors on l'appelle *h muette*.

Mais dans les mots suivants, la *haine*, le *hameau*, le *héros*, la lettre *h* fait prononcer du gosier la voyelle qui suit: alors on l'appelle *h aspirée* : ainsi l'on écrit et l'on prononce séparément les deux mots, la *haine*, et non pas l'*haine*; les *héros*, et non pas comme s'il y avait les *zhéros*.

Des voyelles longues et brèves.

Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on appuie plus long-temps que sur les autres en les prononçant.

Les voyelles *brèves* sont celles sur lesquelles on appuie moins long temps.

Par exemple : *a* est long dans *pâte* pour faire du pain, il est bref dans *patte* d'animal.

e est long dans *tempête*, et il est bref dans *trompette*.

i est long dans *gîte*, et bref dans *petite*.

o est long dans *apôtre*, et bref dans *dévote*.

u est long dans *flûte*, et bref dans *butte*.

Pour marquer les différentes sortes d'*e* et les voyelles longues, on emploie trois petits signes que l'on appelle *accens*; savoir : l'accent aigu (´) qui se met sur les *é* fermés, *bonté* : l'accent grave (`) qui se met sur les *è* ouverts, *accès* : et l'accent circonflexe (^) qui se met sur la plupart des voyelles longues, *apôtre*, *bâiller*. Dans votre vieux français on écrivait *apostre*, *baailler*. C'est donc pour remplacer *s* et *a* dans les syllabes longues que l'accent circonflexe a été employé : cet usage a dû s'introduire quand on a cessé de prononcer ces deux lettres.

Il y a des réunions de voyelles appelées *diphthongues*, c'est lorsque, dans une même syllabe, on entend distinctement deux sons, comme dans *nuit*, *ciel*, *loin*, *lieu*, *loi*. On reconnaissait autrefois des diphthongues impropres. Cette distinction ne doit pas exister. Les diphthongues impropres, parmi lesquelles on plaçait *eu*, *ou*, *ai*, *au*, etc., rentrent dans les voyelles simples. Il y avait aussi de prétendues *triphthongues*.

Des parties du discours.

Il y a en français dix sortes de mots qu'on appelle *les parties du discours*, savoir: le *Nom* ou *Substantif*, l'*Article*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, le *Participe*, la *Préposition*, l'*Adverbe*, la *Conjonction* et l'*Interjection*.

Nota. Les six premières parties sont sujettes à des changements de forme; les quatres dernières sont invariables. Le participe n'étant qu'une forme particulière du verbe, l'article pouvant être considéré comme une sorte d'adjectif, et les quatre mots invariables ayant aussi des rapports communs, plusieurs grammairiens ne reconnaissent aujourd'hui que cinq parties du discours: le *Nom*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe* et les *Particules invariables*. Quelque logique que cette réduction paraisse au premier coup d'œil, on ne conçoit guère de quelle utilité elle peut être dans la pratique, car il sera toujours impossible de confondre l'article avec un adjectif ordinaire, une préposition avec un adverbe, etc. Des explications à part continueront donc à être nécessaires pour chaque espèce de mots.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIÈRE ESPÈCE DE MOTS.

Le Nom.

Le nom ou substantif est un mot qui sert à nommer une personne, une chose, un être quelconque existant ou supposé exister par lui-même, comme *Pierre*, *livre*, *maison*, *sagesse*, *prudence*. On dit: *supposé exister par lui-même*, parce que le substantif ne nomme pas toujours des choses qui aient

une existence propre ; il exprime aussi de simples qualités, telles que la *blancheur*, la *rougeur*, la *vertu*, le *vice*. La clarté du discours a rendu nécessaire l'emploi de cette espèce de nom. Il est souvent indispensable de considérer les propriétés de la substance comme si ces propriétés étaient elles-mêmes des êtres à part. C'est ce que, dans le langage scientifique, on appelle *abstraire*. Les calculs que nous faisons sur les nombres qui ne désignent aucune espèce de choses, sont de véritables *abstractions*.

Il y a deux sortes de noms, le nom *commun* et le nom *propre*.

Le nom *commun* est celui qui convient à plusieurs personnes, ou à plusieurs choses semblables : *homme*, *cheval*, *maison*, sont des noms communs ; car le nom *homme* convient à Pierre, à Paul, etc.

Le nom *propre* est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme *Adam*, *Ève*, *Paris*, *la Seine*.

Dans les noms, il faut considérer le *genre* et le *nombre*.

Il y a en français deux genres, le *masculin* et le *féminin*. Les noms d'hommes ou de mâles sont du genre masculin, comme un *père*, un *lion* : les noms de femmes ou de femelles sont du genre féminin, comme une *mère*, une *lionne*. Ensuite, par imitation, l'on a donné le genre masculin ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles, comme un *livre*, une *table*, le *soleil*, la *lune*.

Il y a deux nombres, le *singulier* et le *pluriel* : le singulier quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose, comme un *homme*, un *livre* ; le pluriel quand on parle de plusieurs choses, les *hommes*, les *livres*.

Comment se forme le pluriel dans les noms.

RÈGLE GÉNÉRALE.

Pour former le pluriel, ajoutez *s* à la fin du nom : le *père*, les *pères* ; la *mère*, les *mères* ; le *livre*, les *livres* ; la *table*, les *tables*.

Première remarque. Les noms terminés au singulier par *s*, *z*, *x*, n'ajoutent rien au pluriel : le *fils*, les *fils* ; le *nez*, les *nez* ; la *voix*, les *voix*.

Deuxième remarque. Les noms terminés au singulier par *au*, *eu*, *ou*, prennent *x* au pluriel : le *bateau*, les *bateaux* ; le *feu*, les *feux* ; le *caillou*, les *cailloux*.

On écrit cependant : le *clou*, les *clous* ; le *trou*, les *trous* etc.

Troisième remarque. La plupart des noms terminés au singulier par *al*, *ail*, font leur pluriel en *aux* : le *mal*, les *maux*; le *cheval*, les *chevaux*; le *travail*, les *travaux*. (Excepté *détails*, *éventails*, *portails*, *gouvernails*, *camails*, *épouvantails*.) *Aïeul*, *ciel*, *œil*, font au pluriel *aïeux*, *cieux*, *yeux*.

On dit des *ciels* de lit, des *œils* de bœuf, des *aïeuls* pour le grand-père et la grand'mère, etc.

CHAPITRE II.

SECONDE ESPÈCE DE MOTS.

L'article le, la, les.

L'article est une sorte d'adjectif qui se joint aux noms substantifs communs, pour en restreindre ou en étendre la signification, selon les circonstances. Quand nous disons : *le* Roi est malade, *le* restreint la signification du mot *roi* à celui du pays où nous sommes. Dans cette autre phrase : *le* cheval est un animal utile, *le* étend la signification du mot *cheval* à toute la classe des chevaux. En général, on voit que cette partie du discours a pour objet de modifier le nom substantif, et de lui faire désigner d'une manière plus précise l'individu ou les individus auxquels il s' applique.

L'article n'existe pas dans toutes les langues, et même, dans celles où il existe, son emploi présente de grandes difficultés, parce que chaque peuple a son génie, et que tous ne considèrent pas les choses sous le même point de vue.

Nous n'avons qu'un article: *le*, *la*, au singulier; *les* au pluriel. *Le* se met devant un nom masculin singulier, *le père*; *la* se met devant un nom singulier féminin, *la mère*; *les* se met devant tous les noms pluriels, soit masculins, soit féminins, *les mères*, *les pères*. Ainsi l'on connaît qu'un nom est du genre masculin, quand on peut mettre *le* devant ce nom: on connaît qu'un nom est du genre féminin, quand on peut mettre *la*.

Il y a deux remarques à faire sur l'article.

Première remarque. On retranche *e* dans le mot *le*, on retranche *a* dans le mot *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette (1).

Ainsi l'on dit *l'argent* pour *le argent*, *l'histoire* pour *la histoire*; mais alors on met à la place de la lettre retranchée cette petite figure (') qu'on appelle *apostrophe*. (Voyez le chapitre XI au mot *Apostrophe*.)

Deuxième remarque. Pour joindre un nom à un mot précédent, on met *de* ou *à* devant ce nom : *fruit* de *l'arbre*; *utile* à *l'homme*.

Alors, au lieu de mettre *de le* devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne, on met *du*.

Au lieu de *à le*, on met *au*.

Devant un nom pluriel, *de les* se change en *des*; *à les* se change en *aux*.

EXEMPLES.

SINGULIER MASCULIN.

le Maître.
Maison *du* Maître, pour *de le* Maître.
Je plais *au* Maître, pour *à le* Maître.

PLURIEL MASCULIN.

les Maîtres.
Maison *des* Maîtres, pour *de les* Maîtres.
Je plais *aux* Maîtres, pour *à les* Maîtres.

PLURIEL FÉMININ.

les Maîtresses.
Maison *des* Maîtresses, pour *de les* Maîtresses.
Je plais *aux* Maîtresses, pour *à les* Maîtresses.

Au contraire, *de* et *à* devant *la* ne changent jamais.

SINGULIER FÉMININ.

la Maîtresse.
de la Maîtresse.
à la Maîtresse.

---

(1) C'est à tort que Lhomond applique le féminin aux lettres de l'alphabet, toutes les lettres sont du masculin. (*Napoléon Landais.*)

CHAPITRE III.

TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Adjectif.

L'adjectif est un mot que l'on joint au substantif pour marquer la qualité des choses qu'il exprime, ou pour ajouter à ce même substantif une idée de *détermination*. Quand je dis un livre *utile*, *utile* exprime une qualité, une manière d'être du livre; dans cette autre proposition : *ce* livre me plaît, *ce* détermine l'espèce de livre dont il s'agit. Il faut donc admettre, avec nos meilleurs grammairiens, un adjectif *qualificatif* et un adjectif *déterminatif*. Cette distinction lève plusieurs difficultés, elle remet à leur place beaucoup de mots mal classés, comme on le verra à l'article *pronom*.

On connaît qu'un mot est adjectif, quand on peut y joindre le mot *personne* ou *chose* : ainsi *habile*, *agréable* sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne habile*, *chose agréable*.

Les adjectifs ont les deux genres, *masculin* et *féminin*. Cette différence de genre se marque ordinairement par la dernière lettre.

Comment se forme le féminin dans les adjectifs français.

Règle générale. Quand un adjectif ne finit point par un *e* muet, on y ajoute un *e* muet pour former le féminin : *prudent*, *prudente*; *saint*, *sainte*; *méchant*, *méchante*; *petit*, *petite*; *grand*, *grande*; *poli*, *polie*; *vrai*, *vraie*, etc.

Exceptions. *Première exception.* Les adjectifs suivans, *cruel*, *pareil*, *fol*, *mol*, *ancien*, *bon*, *gras*, *gros*, *nul*, *net*, *sot*, *épais*, etc., doublent au féminin leur dernière consonne avec l'*e* muet : *cruelle*, *pareille*, *folle*, *molle*, *ancienne*, *bonne*, *grasse*, *grosse*, *nulle*, *nette*, *sotte*, *épaisse*, etc.

Beau et *nouveau* font au féminin *belle*, *nouvelle*, parce qu'au masculin on dit aussi *bel*, *nouvel*, devant une voyelle ou une *h* muette, *bel oiseau*, *bel homme*, *nouvel appartement*.

Deuxième exception. Blanc, *franc*, *sec*, *frais*, font au féminin *blanche*, *franche*, *sèche*, *fraîche*.

Public, *caduc*, font *publique*, *caduque*.

Troisième exception. Les adjectifs *bref*, *naïf*, font au féminin *brève*, *naïve*, en changeant *f* en *v* ; *long* fait *longue*.

Quatrième exception. Malin, *bénin*, font *maligne*, *bénigne*.

Cinquième exception. Les adjectifs en *eur* font ordinairement leur féminin en *euse* : *trompeur*, *trompeuse* ; *parleur*, *parleuse* ; *chanteur*, *chanteuse* ; cependant *pécheur* fait *pécheresse* ; *acteur* fait *actrice* ; *protecteur* fait *protectrice*.

Sixième exception. Les adjectifs terminés en *x*, changent l'*x* en *se* : *dangereux*, *dangereuse* ; *honteux*, *honteuse* ; *jaloux*, *jalouse*, etc. Cependant *doux* fait *douce* ; *roux* fait *rousse*.

Comment se forme le pluriel.

Le pluriel dans les adjectifs se forme comme dans les noms, en ajoutant *s* à la fin : *bon*, *bonne* ; au pluriel *bons*, *bonnes* etc.

Mais la plupart des adjectifs qui finissent par *al*, n'ont pas de pluriel masculin, comme *filial*, *fatal*, *frugal*, *pascal*, *naval*, *trivial*, *vénal*, *littéral*, *conjugal*, *austral*, *boréal*, *final*.

Accord des adjectifs avec les noms.

Règle. Tout adjectif doit être du même genre et du même nombre que le nom auquel il se rapporte.

EXEMPLES. *Le bon père*, *la bonne mère* : *bon* est du masculin et au singulier, parce que *père* est du masculin et au singulier ; *bonne* est du féminin et au singulier, parce que *mère* est du féminin et au singulier.

De beaux jardins, *de belles fleurs* : *beaux* est du masculin et au pluriel, parce que *jardins* est du masculin et au pluriel ; etc.

Quand un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on met cet adjectif au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel.

EXEMPLE. *Le roi et le berger sont égaux après la mort* (et non pas *égal*.)

Si les deux noms sont de différens genres, on met l'adjectif au masculin.

EXEMPLE. *Mon père et ma mère sont contens* (et non pas *contentes*.)

Quand à la place des adjectifs, il y en a qui se mettent devant le nom, comme *beau* jardin, *grand* arbre, etc. D'autres se mettent après le nom, comme habit *rouge*, table *ronde*, etc. L'usage est le seul guide à cet égard.

RÉGIME DES ADJECTIFS (1).

RÈGLE. Pour joindre un nom à un adjectif précédent, on met *de* ou *à* entre cet adjectif et le nom : alors on appelle ce nom le *régime* de l'adjectif.

EXEMPLES. *Digne* de *récompense*, *content* de *son sort*, *utile* à *l'homme*, *semblable* à *son père*, *propre* à *la guerre*. *Récompense* est le régime de l'adjectif *digne*, parce qu'il est joint à cet adjectif par le mot *de*. L'*homme* est le régime de l'adjectif *utile*, parce qu'il est joint à cet adjectif par le mot *à*.

Degrés de signification dans les adjectifs.

On distingue dans les adjectifs trois degrés de signification, le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

Le *positif* n'est autre chose que l' adjectif même, comme *beau*, *belle*, *agréable*.

Le *comparatif* c'est l'adjectif avec comparaison : quand on compare deux choses, on trouve que l' une est supérieure à l'autre, ou inférieure à l'autre, ou égale à l'autre.

Pour marquer un comparatif de *supériorité*, on met *plus* devant l'adjectif, comme *la rose est* plus *belle que la violette*.

Pour marquer un comparatif *d'infériorité*, on met *moins* ou *ne... pas si* devant l'adjectif, comme *la violette est* moins *belle*, ou n'*est* pas si *belle que la rose*.

Pour marquer un comparatif *d'égalité*, on met *aussi* devant l'adjectif, comme *la rose est* aussi *belle que la tulipe*.

Le mot *que* sert à joindre les deux choses que l'on compare.

Nous avons trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur*, au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas ; *moindre*, au lieu de *plus petit* ; *pire*, au lieu de *plus mauvais* : comme *la vertu est* meilleure *que la science*, *le mensonge est* pire *que l'indocilité*.

L'adjectif est au *superlatif* quand il exprime la qualité dans un très-haut degré, ou dans le plus haut degré. Pour former

(1) La manière d'accorder un mot avec un autre mot, ou de faire régir un mot par un autre mot, s'appelle la *syntaxe* : ainsi la syntaxe est la manière de joindre les mots ensemble. Il y a deux sortes de syntaxe : la *syntaxe d'accord*, par laquelle on fait accorder deux mots en genre, en nombre, etc. La *syntaxe de régime*, par laquelle un mot régit *de* ou *à* devant un autre mot.

le superlatif, on met *très*, ou *le plus*, devant l'adjectif, comme *Paris est une* très-*belle ville*, et alors le superlatif s'appelle *absolu*; ou *Paris est* la plus *belle des villes*, et ce superlatif s'appelle *relatif* parce qu'il marque un rapport aux autres villes.

Noms et adjectifs de nombre.

Les noms de nombre sont ceux dont on se sert pour compter.

Il y en a de deux sortes: les noms de nombre *cardinaux*, et les noms de nombre *ordinaux*.

Les noms de nombre *cardinaux* sont: *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, *dix-sept*, *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *soixante*, *quatre-vingts*, *cent*, *mille*, etc.

Les noms de nombre *ordinaux* se forment des cardinaux. Ces noms sont: *unième (vingt-unième)*, *deuxième*, *troisième*, *quatrième*, *cinquième*, *sixième*, *septième*, *huitième*, *neuvième*, *dixième*, etc.

Il y a encore des noms de nombre qui servent à marquer une certaine quantité, comme une *dizaine*, une *douzaine*, etc.

Il y en a d'autres qui marquent les parties d'un tout, comme la *moitié*, le *tiers*, le *quart*.

Enfin, il y en a qui servent à multiplier, comme le *double*, le *triple*, etc.

Les noms de nombre ordinaux et cardinaux sont de véritables adjectifs déterminatifs. Ils ne deviennent substantifs que quand ils expriment la quantité d'une manière abstraite. *Huit* hommes, *vingt* maisons, nous présentent les nombres *huit* et *vingt* comme déterminatifs des mots *hommes* et *maisons*. Au contraire, dans les expressions un *quatre*, une *douzaine*, le *vingtième* de la population, les mots *quatre*, *douzaine*, *vingtième*, sont de véritables noms abstraits. Un adjectif de nombre s'appelle adjectif *numéral*.

CHAPITRE IV.

QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Du Pronom.

Le *pronom* est un mot qui tient la place du nom, et qui en évite la répétition trop fréquente. *Le maître ne viendra pas, il a la fièvre. Il*, remplace la substantif *maître*. Si cette espèce de mots n'existait pas, il en résulterait souvent une grande confusion dans le discours. Qu'on ait cette phrase : *votre fils se conduit bien ; il fait de rapides progrès dans les études, et nous lui avons promis des récompenses.* Sans le secours des pronoms, il faudrait dire : votre *fils* conduit bien *fils* ; *fils* fait de rapides progrès, et nous (tels ou tels) avons promis à *fils* des récompenses. On conçoit combien ce langage serait obscur. On ne doit reconnaître comme pronoms que ceux qui réveillent en nous l'idée d'un substantif déjà exprimé ou facilement sous-entendu. Beaucoup de mots qu'on avait l'habitude de classer parmi les pronoms, ne sont que des adjectifs déterminatifs. Pour s'en convaincre, il suffit d'analyser cette courte proposition : *ce livre est dangereux*, dans laquelle *ce* était appelé pronom démonstratif, et de se demander où est le substantif qu'il remplace : on n'en trouvera aucun. Cette remarque pourra s'appliquer à quelques uns des paragraphes suivans. Parmi les mots qu'on y donne sous le titre de pronoms, il ne faudra considérer comme tels que ceux qui étant employés seuls, ont absolument la signification d'un nom. *Mon*, *ton*, *son*, *le mien*, *chaque*, *quelque*, ne sont donc que des adjectifs.

On distingue plusieurs sortes de pronoms. Ceux qui méritent le mieux cette dénomination sont d'abord les pronoms personnels.

Il y a trois personnes : la *première* est celle qui parle ; la *seconde* est celle à qui l'on parle ; la *troisième* est celle de qui l'on parle.

Pronom de la première personne.

Ce pronom est des deux genres : masculin, si c'est un homme qui parle ; féminin, si c'est une femme.

SINGULIER. *Je* ou *moi*.
Me se dit pour *à moi*, *moi*.

EXEMPLES. *Le maître* me *donnera un livre*, c' est-à-dire, *donnera* à moi. *Le maître* me *regarde*, c' est-à-dire, *regarde* moi.

PLURIEL. *Nous*.

Pronom de la seconde personne.

Il est aussi des deux genres : masculin, si c'est à un homme qu' on parle ; féminin, si c' est à une femme.
SINGULIER. *Tu* ou *toi*.
Te se dit pour *à toi*, *toi*.

EXEMPLES. *Le maître* te *donnera un livre*, c' est-à-dire, *donnera* à toi. *Le maître* te *regarde*, c'est-à-dire, *regarde* toi.

PLURIEL. *Vous*.

Remarque. Par politesse on dit *vous* au lieu de *tu* au singulier. Par exemple en parlant à un enfant : *vous* êtes bien aimable.

Pronoms de la troisième personne.

SINGULIER. *Il*, masculin. *Elle*, féminin.
Lui, des deux genres, se dit pour *à lui*, *à elle*.

EXEMPLE. *Je* lui *dois le respect*, c'est-à-dire, *je dois* à lui ; à elle.

Le, masculin. *La*, féminin.

EXEMPLES. *Je* le *connais*, c' est-à-dire, *je connais* lui. *Je* la *connais*, c' est-à-dire, *je connais* elle.

PLURIEL. *Ils*, masculin. *Elles*, féminin.
Leur, des deux genres, se dit pour *à eux*, *à elles*.

EXEMPLE. *Je* leur *dois le respect*, c'est-à-dire, *je dois* à eux, à elles.

Les, aussi des deux genres, pour *eux*, *elles*.

EXEMPLE. *Je* les *connais*, c' est-à-dire, *je connais* eux, elles.

Il y a encore un pronom de la troisième personne, *soi*, *se*; il est des deux genres et des deux nombres. On l'appelle *pronom réfléchi*, parce qu'il marque le rapport d'une personne à elle-même.

Se, se met pour *à soi*, *soi*.

EXEMPLES. *Il*, *elle* se *donne des louanges*, c'est-à-dire, *il*, *elle donne* à soi. *Il*, *elle* se *flatte*, c'est-à-dire, *il*, *elle flatte* soi.

Il y a deux mots qui servent de pronoms; savoir :

1° *En*, qui signifie *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *d'elles*: ainsi quand on dit, *j'en parle*, on peut entendre, *je parle* de lui, d'elle, *etc.*, selon la personne ou la chose dont le nom a été exprimé auparavant.

2° *Y*, qui signifie *à cette chose*, *à ces choses*, comme quand on dit : *je m'y applique*, c'est-à-dire, *je m'applique* à cette chose, à ces choses.

Règle des Pronoms.

Les pronoms *il*, *elle*, *ils*, *elles*, doivent toujours être du même genre et du même nombre que le nom dont ils tiennent la place : ainsi, en parlant de la tête, dites : elle *me fait mal*; *elle*, parce que ce pronom se rapporte à *tête*, qui est du féminin et au singulier; et en parlant de plusieurs jardins, dites : ils *sont beaux*; *ils*, parce que ce pronom se rapporte à *jardins*, qui est du masculin et au pluriel.

PRONOMS ADJECTIFS.

1° Il y a des *pronoms adjectifs* qui marquent la possession, comme *mon* livre, *votre* cheval, *son* chapeau, c'est à-dire, le livre *qui est à moi*, le cheval *qui est à vous*, le chapeau *qui est à lui*.

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	*Féminin.*	*Des deux genres.*
Mon.	Ma.	Mes.
Ton.	Ta.	Tes.
Son.	Sa.	Ses.
Notre.	Notre.	Nos.
Votre.	Votre.	Vos.
Leur.	Leur.	Leurs.

Première remarque. Ces pronoms sont toujours joints à un nom : *mon* livre, *ton* chapeau.

Deuxième remarque. *Mon*, *ton*, *son*, s'emploient au féminin devant une voyelle ou une *h* muette : on dit *mon* âme pour *ma* âme, *ton* humeur pour *ta* humeur, *son* épée pour *sa* épée.

Autre Pronom.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Le Mien.	La Mienne.	Les Miens.	Les Miennes.
Le Tien.	La Tienne.	Les Tiens.	Les Tiennes.
Le Sien.	La Sienne.	Les Siens.	Les Siennes.
		Des deux genres.	
Le Nôtre.	La Nôtre.	Les Nôtres.	
Le Vôtre.	La Vôtre.	Les Vôtres.	
Le Leur.	La Leur.	Les Leurs.	

2° Il y a des *pronoms adjectifs* qui servent à montrer la chose dont on parle, comme quand je dis : *ce* livre, *cette* table, je montre un *livre*, une *table*.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Ce, cet.	Cette.	Ces.	Ces.
Celui.	Celle.	Ceux.	Celles.
Celui-ci.	Celle-ci.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Celui-là.	Celle-là.	Ceux-là.	Celles-là.
Ceci.			
Cela.			

Remarque. On met *ce* devant les noms qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : *ce* village, *ce* hameau. On met *cet* devant une voyelle ou une *h* muette : *cet* oiseau, *cet* homme.

Celui-ci, *celle-ci*, s'emploient pour montrer des choses qui sont proches ; *celui-là*, *celle-là*, pour montrer des choses éloignées.

3° Il y a des *pronoms relatifs*, c'est-à-dire, qui ont rapport à un nom qui est devant : comme quand je dis : Dieu *qui* a créé le monde, *qui* se rapporte à *Dieu* ; le livre *que* je lis, *que* se rapporte à *livre*. Le mot auquel *qui* ou *que* se rapporte s'appelle *antécédent*. Dans les deux exemples ci-des-

sus, *Dieu* est l' antécédent du pronom relatif *qui*, *livre* est l' antécédent du pronom relatif *que*.

Remarque. Les pronoms relatifs *qui*, *dont* ou *de qui*, *que*, sont des deux genres et des deux nombres.

Règle du pronom Qui *ou* Que *relatif.*

Qui, *que relatif* s' accorde avec son antécédent en *genre*, en *nombre* et en *personne* : ainsi dans cet exemple : l' enfant *qui* joue, *qui* est du singulier et de la troisième personne, parce que *l' enfant* est du singulier et de la troisième personne ; il est du *masculin*, si c' est un petit garçon qui joue ; il est du *féminin*, si c' est une petite fille.

4° Il y a des *pronoms interrogatifs: qui? que? quel? quelle?* comme quand on dit : *qui* a fait cela ? *que* vous dirai-je ? *Qui* ou *que* est interrogatif quand il n' a pas d' antécédent, et qu' on peut le tourner par *quelle personne* ou *quelle chose?* Dans les deux esemples ci-dessus on peut dire: *quelle personne* a fait cela ? *quelle chose* vous dirai-je ?

Pronoms indéfinis, *c' est-à-dire qui signifient d' une manière générale.*

Il y a quatre sortes de *pronoms indéfinis:*

1° Ceux qui ne se joignent jamais à un nom, comme, *on*, *quelqu' un*, *quelqu' une*, *quiconque*, *autrui*, *personne*, *rien*. Quand je dis, *on* frappe à la porte, *quelqu' un* vous appelle, je parle d' une personne, mais je ne désigne pas quelle elle est.

2° Ceux qui sont toujours joints à un nom, comme, *quelque*, *chaque*, *quelconque*, *certain*, *certaine* : exemple : *quelque* nouvelle, *certain* auteur.

3° Ceux qui sont tantôt joints à un nom et tantôt seuls, comme : *nul*, *nulle; aucun*, *aucune ; l' un*, *l' autre; même ; tel*, *telle ; plusieurs ; tout*, *toute.*

4° Ceux qui sont suivis de *que*, comme : *Qui* que ce soit, *quoi* que ce soit. *Quel*, *quelle que*, par exemple : *quel* que soit votre mérite, *quelle* que soit votre fortune. *Quoi* que, par exemple : *quoi* que vous fassiez. *Quelque.....que*, par exemple : *quelques* richesses *que* vous ayiez. *Tout....que*, *toute...que*, par exemple : *tout* savant *que* vous êtes, la campagne *toute* belle *qu'* elle est.

CHAPITRE V.

CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Le Verbe.

Le *Verbe* est la partie du discours la plus importante par ses usages, et peut-être aussi la plus difficile à bien définir. Les mots dont on a parlé jusqu'ici, ne présentent que des idées de substances, de qualités et de déterminations, sans rien affirmer ; le verbe va plus loin : il est le résultat de cette opération de l'intelligence qui consiste à comparer les idées pour en affirmer les rapports. Il y a toujours eu réflexion quand on se sert d'un verbe. *Pierre est riche* : ici l'attribut *riche* a été comparé à son sujet *Pierre*, et la convenance de ces deux idées se trouve affirmée par le verbe *est*. Cette remarque s'applique très-bien aux autres verbes, attendu qu'ils renferment tous l'idée de *être*. Je *chante* signifie en réalité *je suis chantant* ; *il lit*, *il est lisant*, etc. Aussi pense-t-on que le seul verbe proprement dit est le mot *être*, que l'on appelle *verbe substantif* comme subsistant par lui-même.

On dit communément que le verbe exprime l'existence ou l'action, en y ajoutant quelques circonstances de personnes, de nombres, de temps et de modes.

On connaît un verbe français, quand on peut y ajouter ces pronoms *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils*, comme je *lis*, tu *lis*, il *lit*, nous *lisons*, vous *lisez*, ils *lisent*.

Les pronoms *je*, *nous*, marquent la première personne, c'est-à-dire, celle qui parle ; *tu*, *vous*, marquent la seconde personne, c'est-à-dire, celle à qui l'on parle ; *il*, *elle*, *ils*, *elles*, et tout nom placé devant un verbe, désignent la troisième personne, c'est-à-dire, celle de qui l'on parle.

Il y a dans les verbes deux nombres, le *singulier*, quand on parle d'une seule personne, comme *je lis*, *l'enfant dort* ; le *pluriel*, quand on parle de plusieurs personnes, comme *nous lisons*, *les enfans dorment*.

Il y a trois temps, le *présent*, qui marque que la chose est ou se fait actuellement, comme *je lis* ; le *passé* ou *prétérit*, qui marque que la chose a été ou a été faite, comme

j' ai lu; le *futur*, qui marque que la chose sera ou se fera, comme *je lirai.*

On distingue plusieurs sortes de *prétérits* ou *passés*, savoir : un *imparfait*, *je lisais ;* trois *parfaits*, *je lus*, *j' ai lu*, *j' eus lu ;* et un *plus-que-parfait*, *j' avais lu.*

On distingue aussi deux *futurs*, le *futur simple*, *je lirai ;* et le *futur antérieur*, *j' aurai lu.*

Il y a cinq modes ou manières de signifier dans les verbes français :

1° L' *Indicatif*, quand on affirme que la chose est, ou qu'elle a été, ou qu' elle sera.

2° Le *Conditionnel*, quand on dit qu' une chose serait, ou qu' elle aurait été, moyennant une condition.

3° L' *Impératif*, quand on commande de la faire.

4° Le *Subjonctif*, quand on souhaite ou qu'on doute qu'elle se fasse.

5° L' *Infinitif*, qui exprime l' action ou l'état en général, sans nombres ni personnes, comme *lire*, *être.*

Réciter de suite les différens modes d' un verbe avec tous leurs temps, leurs nombres et leurs personnes, cela s' appelle *conjuguer.*

Il y a en français quatre conjugaisons différentes, que l' on distingue par la terminaison de l' infinitif.

La première conjugaison a le présent de l' infinitif terminé en *er*, comme *aimer.*

La seconde a l' infinitif terminé en *ir*, comme *finir.*

La troisième a l' infinitif terminé en *oir*, comme *recevoir.*

La quatrième a l' infinitif terminé en *re*, comme *rendre.*

On distingue plusieurs sortes de verbes, l' *actif transitif*, le *passif*, le *neutre* ou plutôt l' *actif intransitif*, le *réfléchi* et l' *impersonnel* ou mieux *unipersonnel.*

Il y a deux verbes que l' on nomme *auxiliaires*, parce qu' ils aident à conjuguer les autres : nous commencerons par ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE *AVOIR*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing. J'ai.
Tu as (1).
Il *ou* elle a.
Plur. Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il *ou* elle avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elles avaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI (2).

J' eus.	Nous eûmes.
Tu eus.	Vous eûtes.
Il eut.	Ils eurent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J' ai eu.	Nous avons eu.
Tu as eu.	Vous avez eu.
Il a eu.	Ils ont eu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J' eus eu.	Nous eûmes eu.
Tu eus eu.	Vous eûtes eu.
Il eut eu.	Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.	Nous avions eu.
Tu avais eu.	Vous aviez eu.
Il avait eu.	Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.	Nous aurons.
Tu auras.	Vous aurez.
Il aura.	Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J' aurai eu.	Nous aurons eu.
Tu auras eu.	Vous aurez eu.
Il aura eu.	Ils auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J' aurais.	Nous aurions.
Tu aurais.	Vous auriez.
Il aurait.	Ils auraient.

PASSÉ.

J' aurais eu.	Nous aurions eu.
Tu aurais eu.	Vous auriez eu.
Il aurait eu.	Ils auraient eu.

On dit aussi : *J'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.*

---

(1) Toutes les secondes personnes du singulier ont un *s* à la fin, excepté celles de l'impératif des verbes de la première conjugaison, et de quelques uns de la seconde.

(2) On appelle prétérit *défini* celui qui marque un temps entièrement passé. Exemple : *J' eus hier la fièvre.* On appelle prétérit *indéfini* celui qui marque un temps dont il peut rester encore quelque partie à s'écouler. Exemple: *J'ai eu la fièvre aujourd' hui.* On appelle prétérit *antérieur* celui qui marque une chose faite avant une autre. Exemple : *Dès que nous eûmes vu la fête, nous partîmes.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Aie.
Qu' il ait.
Ayons.
Ayez.
Qu' ils aient.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que j' aie.
Que tu aies.
Qu' il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu' ils aient.

IMPARFAIT.

Que j' eusse.
Que tu eusses.
Qu' il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu' ils eussent.

PRÉTÉRIT.

Que j' aie eu.
Que tu aies eu.
Qu' il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu' ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j' eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu' il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu' ils eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PRÉTÉRIT.

Avoir eu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

FUTUR.

Devant avoir.

VERBE AUXILIAIRE *ÊTRE*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.	Nous sommes.
Tu es.	Vous êtes.
Il *ou* elle est.	Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J' étais.	Nous étions.
Tu étais.	Vous étiez.
Il *ou* elle était.	Ils *ou* elles étaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je fus.	Nous fûmes.
Tu fus.	Vous fûtes.
Il fut.	Ils furent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J' ai été.	Nous avons été.
Tu as été.	Vous avez été.
Il a été.	Ils ont été.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J' eus été.	Nous eûmes été.
Tu eus été.	Vous eûtes été.
Il eut été.	Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J' avais été.	Nous avions été.
Tu avais été.	Vous aviez été.
Il avait été.	Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai.	Nous serons.
Tu seras.	Vous serez.
Il sera.	Ils seront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été.	Nous aurons été.
Tu auras été.	Vous aurez été.
Il aura été.	Ils auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais.	Nous serions.
Tu serais.	Vous seriez.
Il serait.	Ils seraient.

PASSÉ.

J' aurais été.	Nous aurions été.
Tu aurais été.	Vous auriez été.
Il aurait été.	Ils auraient été.

On dit aussi : *J' eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Sois.
Qu' il soit.
Soyons.
Soyez.
Qu' ils soient.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu' il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu' ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu' il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu' ils fussent.

PRÉTÉRIT.

Que j' aie été.
Que tu aies été.
Qu' il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu' ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j' eusse été.
Que tu eusses été.
Qu' il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu' ils eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PRÉTÉRIT.

Avoir été.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

FUTUR.

Devant être.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

En ER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J' aime.	Nous aimons.
Tu aimes.	Vous aimez.
Il *ou* elle aime.	Ils *ou* elles aiment.

IMPARFAIT.

J' aimais.	Nous aimions.
Tu aimais.	Vous aimiez.
Il *ou* elle aimait.	Ils *ou* elles aimaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

J' aimai.	Nous aimâmes.
Tu aimas.	Vous aimâtes.
Il aima.	Ils aimèrent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J' ai aimé.	Nous avons aimé.
Tu as aimé.	Vous avez aimé.
Il a aimé.	Ils ont aimé.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J' eus aimé.	Nous eûmes aimé.
Tu eus aimé.	Vous eûtes aimé.
Il eut aimé.	Ils eurent aimé (1).

PLUS QUE PARFAIT.

J'avais aimé.	Nous avions aimé.
Tu avais aimé.	Vous aviez aimé.
Il avait aimé.	Ils avaient aimé.

FUTUR.

J' aimerai.	Nous aimerons.
Tu aimeras.	Vous aimerez.
Il aimera.	Ils aimeront.

FUTUR PASSÉ.

J' aurai aimé.	Nous aurons aimé.
Tu auras aimé.	Vous aurez aimé.
Il aura aimé.	Ils auront aimé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J' aimerais.	Nous aimerions.
Tu aimerais.	Vous aimeriez.
Il aimerait.	Ils aimeraient.

PASSÉ.

J' aurais aimé.
Tu aurais aimé.
Il aurait aimé.
Nous aurions aimé.
Vous auriez aimé.
Ils auraient aimé.

On dit aussi : *J' eusse aimé, tu eusses aimé, il eût aimé, nous eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.*

(1) Il y a un quatrième prétérit, dont on se sert rarement : le voici : *J' ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé, nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Aime.
Qu' il aime.
Aimons.
Aimez.
Qu' ils aiment.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que j' aime.
Que tu aimes.
Qu' il aime.
Que nous aimions.
Que vous aimiez.
Qu' ils aiment.

IMPARFAIT.

Que j' aimasse.
Que tu aimasses.
Qu' il aimât.
Que nous aimassions.
Que vous aimassiez.
Qu' ils aimassent.

PRÉTÉRIT.

Que j' aie aimé.
Que tu aies aimé.
Qu' il ait aimé.
Que nous ayons aimé.
Que vous ayez aimé.
Qu' ils aient aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j' eusse aimé.
Que tu eusses aimé.
Qu' il eût aimé.
Que nous eussions aimé.
Que vous eussiez aimé.
Qu' ils eussent aimé.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aimer.

PASSÉ.

Avoir aimé.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Aimant.

PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant aimé.

FUTUR.

Devant aimer.

Ainsi se conjuguent les verbes *chanter*, *danser*, *manger*, *appeler*, et tous ceux dont l' infinitif se termine en *er*.

SECONDE CONJUGAISON.

En IR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finissons.
Vous finissez.
Ils finissent.

IMPARFAIT.

Je finissais.
Tu finissais.
Il finissait.
Nous finissions.
Vous finissiez.
Ils finissaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je finis.	Nous finîmes.
Tu finis.	Vous finîtes.
Il finit.	Ils finirent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai fini.	Nous avons fini.
Tu as fini.	Vous avez fini.
Il a fini.	Ils ont fini.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus fini.	Nous eûmes fini.
Tu eus fini.	Vous eûtes fini.
Il eut fini.	Ils eurent fini (1).

PLUS QUE-PARFAIT.

J'avais fini.	Nous avions fini.
Tu avais fini.	Vous aviez fini.
Il avait fini.	Ils avaient fini.

FUTUR.

Je finirai.	Nous finirons.
Tu finiras.	Vous finirez.
Ils finira.	Ils finiront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai fini.	Nous aurons fini.
Tu auras fini.	Vous aurez fini.
Il aura fini.	Ils auront fini.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je finirais.	Nous finirions.
Tu finirais.	Vous finiriez.
Il finirait.	Ils finiraient.

PASSÉ.

J'aurais fini.	Nous aurions fini.
Tu aurais fini.	Vous auriez fini.
Il aurait fini.	Ils auraient fini.

On dit aussi: *J'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Finis.
Qu' il finisse.
Finissons.
Finissez.
Qu' ils finissent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu' il finisse.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu' ils finissent.

IMPARFAIT.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu' il finît.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu' ils finissent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu' il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu' ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu' il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu' ils eussent fini.

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement : le voici: *J'ai eu fini, tu as eu fini, il a eu fini, nous avons eu fini, vous avez eu fini, ils ont eu fini.*

INFINITIF.	PARTICIPES.
PRÉSENT.	PRÉSENT.
Finir.	Finissant.
	PASSÉ.
PRÉTÉRIT.	Fini, finie, ayant fini.
	FUTUR.
Avoir fini.	Devant finir.

Ainsi se conjuguent *avertir*, *guérir*, *ensevelir*, *bénir*; mais ce dernier a deux participes : *bénit*, *bénite*, pour les choses consacrées par les prières des prêtres ; *béni*, *bénie*, partout ailleurs. *Haïr*; mais ce verbe fait au présent de l' indicatif, je *hais*, tu *hais*, il *hait* ; on prononce je *hès*, tu *hès*, il *hèt*.

TROISIÈME CONJUGAISON.

En OIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.		PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.	
Je reçois.	Nous recevons.	J' eus reçu.	Nous eûmes reçu.
Tu reçois.	Vous recevez.	Tu eus reçu.	Vous eûtes reçu.
Il reçoit.	Ils reçoivent.	Il eut reçu.	Ils eurent reçu (1).
IMPARFAIT.		**PLUS-QUE-PARFAIT.**	
Je recevais.	Nous recevions.	J' avais reçu.	Nous avions reçu.
Tu recevais.	Vous receviez.	Tu avais reçu.	Vous aviez reçu.
Il recevait.	Ils recevaient.	Il avait reçu.	Ils avaient reçu.
PRÉTÉRIT DÉFINI.		**FUTUR.**	
Je reçus.	Nous reçûmes.	Je recevrai.	Nous recevrons.
Tu reçus.	Vous reçûtes.	Tu recevras.	Vous recevrez.
Il reçut.	Ils reçurent.	Il recevra.	Ils recevront.
PRÉTÉRIT INDÉFINI.		**FUTUR PASSÉ.**	
J' ai reçu.	Nous avons reçu.	J' aurai reçu.	
Tu as reçu.	Vous avez reçu.	Tu auras reçu.	
Il a reçu.	Ils ont reçu.	Il aura reçu.	

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s' en sert rarement : le voici : *J' ai eu reçu*, *tu as eu reçu*, *il a eu reçu*, *nous avons eu reçu*, *vous avez eu reçu*, *ils ont eu reçu*.

Google

Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je recevrais.
Tu recevrais.
Il recevrait.
Nous recevrions.
Vous recevriez.
Ils recevraient.

PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

On dit aussi: *J'eusse reçu, tu eusses reçu, il eût reçu, nous eussions reçu, vous eussiez reçu, ils eussent reçu.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Reçois.
Qu' il reçoive.
Recevons.
Recevez.
Qu' ils reçoivent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je reçoive.
Que tu reçoives.
Qu' il reçoive.
Que nous recevions.
Que vous receviez.
Qu' ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Que je reçusse.
Que tu reçusses.
Qu' il reçût.
Que nous reçussions.
Que vous reçussiez.
Qu' ils reçussent.

PRÉTÉRIT.

Que j' aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu' il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu' ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j' eusse reçu
Que tu eusses reçu.
Qu' il eût reçu.
Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu' ils eussent reçu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Recevoir.

PRÉTÉRIT.

Avoir reçu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Recevant.

PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

FUTUR.

Devant recevoir.

Ainsi se conjuguent *apercevoir*, *concevoir*, *devoir*, *percevoir*.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

En RE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rends.
Tu rends.
Il rend.
Nous rendons.
Vous rendez.
Ils rendent.

IMPARFAIT.

Je rendais.
Tu rendais.
Il rendait.
Nous rendions.
Vous rendiez.
Ils rendaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je rendis.
Tu rendis.
Il rendit.
Nous rendîmes.
Vous rendîtes.
Ils rendirent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J' ai rendu.
Tu as rendu.
Il a rendu.
Nous avons rendu.
Vous avez rendu.
Ils ont rendu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J' eus rendu.
Tu eus rendu.
Il eut rendu.
Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu (1).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J' avais rendu.
Tu avais rendu.
Il avait rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rendrai.
Tu rendras.
Il rendra.
Nous rendrons.
Vous rendrez.
Ils rendront.

FUTUR PASSÉ.

J' aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il aura rendu.
Nous aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rendrais.
Tu rendrais.
Il rendrait.
Nous rendrions.
Vous rendriez.
Ils rendraient.

PASSÉ.

J' aurais rendu.
Tu aurais rendu.
Il aurait rendu.
Nous aurions rendu.
Vous auriez rendu.
Ils auraient rendu.

On dit aussi : *J' eusse rendu, tu eusses rendu, il eût rendu, nous eussions rendu, vous eussiez rendu, ils eussent rendu.*

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s' en sert rarement : le voici : *J' ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Rends.
Qu' il rende.
Rendons.
Rendez.
Qu' ils rendent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je rende.
Que tu rendes.
Qu' il rende.
Que nous rendions.
Que vous rendiez.
Qu' ils rendent.

IMPARFAIT.

Que je rendisse.
Que tu rendisses.
Qu' il rendît.
Que nous rendissions.
Que vous rendissiez.
Qu' ils rendissent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu' il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez rendu.
Qu' ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j' eusse rendu.
Que tu eusses rendu.
Qu' il eût rendu.
Que nous eussions rendu.
Que vous eussiez rendu.
Qu' ils eussent rendu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rendre.

PRÉTÉRIT.

Avoir rendu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Rendant.

PASSÉ.

Rendu, rendue, ayant rendu.

FUTUR.

Devant rendre.

Ainsi se conjuguent *attendre*, *entendre*, *suspendre*, *vendre*.

Des temps primitifs.

On appelle *temps primitifs* d'un verbe ceux qui servent à former les autres temps dans les quatre conjugaisons.

TABLEAU DES TEMPS PRIMITIFS.

	Présent de l'infinitif.	Participe présent.	Participe passé.	Présent de l'indicatif.	Prétérit de l'indicatif
Première Conjugaison.	Aimer.	Aimant.	Aimé.	J'aime.	J'aimai.
Seconde Conjugaison.	Finir.	Finissant.	Fini.	Je finis.	Je finis.
	Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
	Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
	Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Troisième Conjugaison.	Recevoir.	Recevant.	Reçu.	Je reçois.	Je reçus.
Quatrième Conjugaison.	Rendre.	Rendant.	Rendu.	Je rends.	Je rendis.
	Plaire.	Plaisant.	Plu.	Je plais.	Je plus.
	Paraître.	Paraissant.	Paru.	Je parais.	Je parus.
	Réduire.	Réduisant.	Réduit.	Je réduis.	Je réduisis.
	Plaindre.	Plaignant.	Plaint.	Je plains.	Je plaignis.

Formation des temps dérivés (1).

I. Du présent de l'indicatif se forme l'impératif, en ôtant seulement le pronom *je*. Exemple : *j'aime*, impératif *aime*; *je finis*, impératif *finis*; *je reçois*, impératif *reçois*; *je rends*, impératif *rends*.

Excepté quatre verbes : *je suis*, impératif *sois*; *j'ai*, impératif *aie*; *je vais*, impératif *va*; *je sais*, impératif *sache*.

II. Du prétérit de l'indicatif se forme l'imparfait du subjonctif, en changeant *ai* en *asse* pour la première conjugaison : *j'aimai*, imparfait du subjonctif *que j'aimasse*; et en ajoutant seulement *se* pour les trois autres conjugaisons : *je finis*, *je finisse*; *je reçus*, *je reçusse*; *je rendis*, *je rendisse*. Point d'exception.

(1) On appelle *temps dérivés* ceux qui se forment des *temps primitifs*.

III. Du présent de l' infinitif on forme:

1° Le futur de l' indicatif, en changeant *r* ou *re* en *rai*; exemple : *aimer*, *j' aimerai*; *finir*, *je finirai*; *rendre*, *je rendrai*.

EXCEPTIONS. Première conjugaison. *Aller*, futur *j' irai*; *envoyer*, *j'enverrai*.

Seconde conjugaison. *Tenir*, futur *je tiendrai*; *venir*, *je viendrai*; *courir*, *je courrai*; *cueillir*, *je cueillerai*; *mourir*, *je mourrai*; *acquérir*, *j' acquerrai*.

Troisième conjugaison. *Recevoir*, futur *je recevrai*; *savoir*, *je saurai*; *s' asseoir*, *je m' asseyerai*, ou *je m' assiérai*; *voir*, *je verrai*; *vouloir*, *je voudrai*; *valoir*, *je vaudrai*; *falloir*, *il faudra*; *pleuvoir*, *il pleuvra*.

Quatrième conjugaison. *Faire*, futur *je ferai*; *être*, *je serai*.

2° Du futur de l' indicatif on forme le conditionnel présent, en changeant *rai* en *rais*, sans exception : *j' aimerai*, conditionnel *j' aimerais*; *je finirai*, *je finirais*; *je recevrai*, *je recevrais*; *je rendrai*, *je rendrais*.

IV. Du participe présent on forme :

1° L' imparfait de l' indicatif, en changeant *ant* en *ais*; *aimant*, imparfait *j'aimais*; *finissant*, *je finissais*, *recevant*, *je recevais*; *rendant*, *je rendais*.

EXCEPTIONS. Il n'y en a que deux : *ayant*, *j' avais*; *sachant*, *je savais*.

2° Du même participe on forme la première personne plurielle du présent de l' indicatif, en changeant *ant* en *ons*: *aimant*, *nous aimons*; *finissant*, *nous finissons*; *recevant*, *nous recevons*; *rendant*, *nous rendons*.

Excepté : *étant*, *nous sommes*; *ayant*, *nous avons*; *sachant*, *nous savons*.

On forme aussi la seconde personne plurielle en *ez* : *vous aimez*, *vous finissez*, *vous recevez*, *vous rendez*.

Excepté : *faisant*, *vous faites*; *disant*, *vous dites*.

Et la troisième en *ent* : *ils aiment*, *ils finissent*, etc.

3° Du même participe présent on forme le présent du subjonctif en changeant *ant* en *e* muet : *aimant*, *que j' aime*, *finissant*, *que je finisse*; *rendant que je rende*.

EXCEPTIONS. Première conjugaison. *Allant*, *que j' aille*.

Seconde conjugaison. *Tenant, que je tienne; venant, que je vienne; acquérant, que j' acquière; mourant, que je meure.*

Troisième conjugaison. *Recevant, que je reçoive; devant, que je doive; pouvant, que je puisse; valant, que je vaille* (1); *voulant, que je veuille* (2); *mouvant, que je meuve; fallant* (inusité), *qu' il faille.*

Quatrième conjugaison. *Buvant, que je boive; faisant, que je fasse; étant, que je sois.*

V. Du participe passé on forme tous les temps composés (3), en y joignant les temps des verbes auxiliaires *avoir, être*: comme *j'ai fini, j'ai reçu, j'ai rendu; j'avais aimé, j'avais fini, j'avais reçu, j'avais rendu; j'aurai aimé, j'aurai fini, j'aurai reçu, j'aurai rendu; que j'eusse aimé, que j'eusse fini, que j'eusse reçu, que j'eusse rendu.*

VERBES IRRÉGULIERS.

On appelle *irréguliers* les verbes qui ne suivent pas toujours la règle générale des conjugaisons.

Plusieurs de ces verbes ne sont pas usités à certains temps et à certaines personnes.

---

(1) *Que tu vailles, qu' il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu' ils vaillent.*

(2) *Que tu veuilles, qu' il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu' ils veuillent.*

(3) On appelle *temps composés* ceux qui sont formés de deux mots, comme j' *ai aimé*, nous *aurons reçu*, par opposition aux *temps simples*, qui ne le sont que d' un seul, comme je *rends*, nous *rendons*.

TEMPS PRIMITIFS

DES VERBES IRRÉGULIERS.

Présent de l'indicatif.	Participe présent.	Participe passé.	Présent de l'indicatif.	Prétérit de l'indicatif.
PREMIÈRE CONJUGAISON.				
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Puer.	Puant.	Pué.	Je pus (1).	Je puai.
SECONDE CONJUGAISON.				
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Faillir (2).	Faillant.	Failli.	Je faux.	Je faillis.
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Saillir.	Saillant.	Sailli.	Il saille.	Il saillit.
Tressaillir.	Tressaillant.	Tressailli.	Je tressaille.	Je tressaillis.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.
Revêtir.	Revêtant.	Revêtu.	Je revêts.	Je revêtis.
TROISIÈME CONJUGAISON.				
Choir.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Déchoir.	. . . . .	Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Échoir.	Échéant.	Échu.	Il échet.	J'échus.
Falloir.	. . . . .	Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mu.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je puis.	Je pus.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
S'asseoir.	S'asséyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.
Surseoir.	. . . . .	Sursis.	Je surseois.	Je sursis.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.

(1) D'après le Dictionnaire de l'Académie, ce verbe rentre dans la classe des verbes réguliers.

(2) Plusieurs des temps de ce verbe sont de peu d'usage.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Présent de l'infinitif.	Participe présent.	Participe passé.	Présent de l'indicatif.	Prétérit de l'indicatif.
Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.	. . . . .	. . . . .	Il brait.	. . . . .
Bruire.	Bruyant.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Circoncire.	. . . . .	Circoncis.	Je circoncis.	Je circoncis.
Clore, clorre.	. . . . .	Clos.	Je clos.	. . . . .
Conclure.	Concluant.	Conclu,	Je conclus.	Je conclus.
Confire.	. . . . .	Confit.	Je confis.	Je confis.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Écrire.	Écrivant.	Écrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclus	J' exclus.	J'exclus.
Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	. . . . .
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Absoudre.	Absolvant.	Absous.	J'absous.	. . . . .
Résoudre.	Résolvant.	Résous, résolu.	Je résous.	Je résolus.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.	. . . . .
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

Nous ne marquons pas les verbes *composés*, parce qu' ils suivent la conjugaison de leurs *simples*; par exemple, les composés *admettre*, *promettre*, etc. se conjuguent comme le verbe simple *mettre*.

Au moyen de cette table et des règles que nous avons données sur formation des temps, il n'y a point de verbe qu' on ne puisse conguer.

Accord des Verbes avec leur nominatif ou sujet.

On appelle *sujet* ou *nominatif* d'un verbe ce qui est ou ce qui fait la chose qu'exprime le verbe. On trouve le nominatif en mettant *qui est-ce qui* devant le verbe. La réponse à cette question indique le *nominatif*. Quand je dis : *l'enfant est sage*; *qui est-ce qui est sage ?* réponse, *l'enfant :* voilà le nominatif ou sujet du verbe *est*. *La lièvre court; qui est-ce qui court ?* réponse, *la lièvre :* voilà le nominatif du verbe *court*.

Règle. Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son nominatif ou sujet.

exemples. *Je parle : parle* est du nombre singulier et de la première personne, parce que *je*, son nominatif, est du singulier et de la première personne. *Vous parlez tous deux : parlez* est au nombre pluriel et de la seconde personne, parce que *vous* est au nombre pluriel et de la seconde personne.

Première remarque. Quand un verbe a deux sujets singuliers, on met ce verbe au pluriel.

exemple. *Mon frère et ma soeur* lisent.

Deuxième remarque. Quand les deux sujets sont de différentes personnes, on met le verbe à la plus noble personne : la première est plus noble que la seconde, la seconde est plus noble que la troisième.

exemples. *Vous et moi* nous lisons. *Vous et votre frère* vous lisez.

(La politesse française veut qu'on nomme d'abord la personne à qui l'on parle, et qu'on se nomme le dernier.)

RÉGIME DES VERBES ACTIFS TRANSITIFS.

On appelle *verbes actifs transitifs* ceux après lesquels on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose*. *Aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire *aimer quelqu'un*. Par exemple, *j'aime Dieu :* ce mot qui suit le verbe actif s'appelle le *régime* de ce verbe. On connaît le régime en faisant la question *qu'est-ce que ?* Exemple : *qu'est-ce que j'aime ?* réponse, *Dieu: Dieu* est le régime du verbe *j'aime*.

Règle. Le régime d'un verbe actif se place ordinairement après le verbe (quand ce n'est pas un pronom).

exemples. *J'aime Dieu*,

Le chat mange la souris : la souris est le régime du verbe *mange.*

Mais quand le régime est un pronom, il se met devant le verbe.

EXEMPLES. *Je* vous *aime*, pour j' *aime* vous ; *il* m' *aime*, pour *il aime* moi.

Remarque. Outre ce premier régime, qu'on appelle *direct*, certains verbes actifs peuvent avoir un second régime, qu'on appelle *indirect*: ce second régime se marque par les mots *à* ou *de* : comme *donner une image* à *l' enfant ; enseigner la grammaire* à *l' enfant ; écrire une lettre* à *son ami : à l' enfant* est le régime indirect des verbes *donner, enseigner ; à son ami* est le régime indirect du verbe *écrire. Accuser quelqu' un* de *mensonge, avertir quelqu' un* d'*une faute ; délivrer quelqu' un* du *danger : de mensonge* est le régime indirect du verbe *accuser*, etc.

Tout verbe actif a un passif ; ce passif se forme en prenant le régime *direct* de l' actif pour en faire le nominatif du verbe passif, et en ajoutant après le verbe le mot *par* ou *de*. Ainsi, pour tourner par le passif cette phrase : *le chat mange la souris*, dites : *la souris est mangée* par *le chat: j' aime mon père tendrement*, dites: *mon père est tendrement aimé* de *moi.*

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Il n' y a qu' une seule conjugaison pour tous les verbes passifs ; elle se fait avec l' auxiliaire *être* dans tous ses temps, et le participe passé du verbe qu' on veut conjuguer (1).

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis aimé, *ou* aimée.
Tu es aimé, *ou* aimée.
Il est aimé, *ou* elle est aimée.
Nous sommes aimés, *ou* aimées.
Vous êtes aimés, *ou* aimées.
Ils sont aimés, *ou* elles sont aimées.

---

(1) Quelques grammairiens prétendent que nous n' avons pas de verbes passifs en français, parce que ces verbes y sont composés dans tous leurs temps. Ils les appellent des *locutions* ou des *propositions passives*. C'est trop négliger le fond pour s'occuper des formes. Il est vrai qu'en latin plusieurs temps du passifs sont simples, mais dira-t-on que leurs temps composés, comme *amatus sum*, *amatus ero*, etc., ne sont pas des verbes passifs? Autant vaudrait dire que *j'ai aimé* n'est pas un verbe actif, parce que ce temps est composé d'un auxiliaire et d'un participe.

IMPARFAIT.

J'étais aimé, *ou* aimée.
Tu étais aimé, *ou* aimée.
Il était aimé, *ou* elle était aimée.
Nous étions aimés, *ou* aimées.
Vous étiez aimés, *ou* aimées.
Ils étaient aimés, *ou* elles étaient aimées.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je fus aimé, *ou* aimée.
Tu fus aimé, *ou* aimée.
Il fut aimé, *ou* elle fut aimée.
Nous fûmes aimés, *ou* aimées.
Vous fûtes aimés, *ou* aimées.
Ils furent aimés, *ou* elles furent aimées.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai été aimé, *ou* aimée.
Tu as été aimé, *ou* aimée,
Il a été aimé, *ou* elle a été aimée.
Nous avons été aimés, *ou* aimées.
Vous avez été aimés, *ou* aimées.
Ils ont été aimés, *ou* elles ont été aimées.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé, *ou* aimée.
Tu eus été aimé, *ou* aimée.
Il eut été aimé, *ou* elle eut été aimée.
Nous eûmes été aimés, *ou* aimées.
Vous eûtes été aimés, *ou* aimées.
Ils eurent été aimés, *ou* elles eurent été aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé, *ou* aimée.
Tu avais été aimé, *ou* aimée.
Il avait été aimé, *ou* elle avait été aimée.
Nous avions été aimés, *ou* aimées.
Vous aviez été aimés, *ou* aimées.
Ils avaient été aimés, *ou* elles avaient été aimées.

FUTUR.

Je serai aimé, *ou* aimée.
Tu seras aimé, *ou* aimée.
Il sera aimé, *ou* elle sera aimée.
Nous serons aimés, *ou* aimées.
Vous serez aimés, *ou* aimées.
Ils seront aimés, *ou* elles seront aimées.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été aimé, *ou* aimée.
Tu auras été aimé, *ou* aimée.
Ils aura été aimé, *ou* elle aura été aimée.
Nous aurons été aimés, *ou* aimées.
Vous aurez été aimés, *ou* aimées.
Ils auront été aimés, *ou* elles auront été aimées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais aimé, *ou* aimée.
Tu serais aimé, *ou* aimée.
Il serait aimé, *ou* elle serait aimée.
Nous serions aimés, *ou* aimées.
Vous seriez aimés, *ou* aimées.
Ils seraient aimés, *ou* elles seraient aimées.

PASSÉ.

J'aurais été aimé, *ou* aimée.
Tu aurais été aimé, *ou* aimée.
Il aurait été aimé, *ou* elle aurait été aimée.
Nous aurions été aimés, *ou* aimées.
Vous auriez été aimés, *ou* aimées.
Ils auraient été aimés, *ou* elles auraient été aimées.

On dit aussi : *J'eusse été aimé*, ou *aimée; tu eusses été aimé*, ou *aimée ; il eût été aimé*, ou *elle eût été aimée ; nous eussions été aimés*, ou *aimées ; vous eussiez été aimés*, ou *aimées ; ils eussent été aimés*, ou *elles eussent été aimées.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Sois aimé, *ou* aimée.
Qu'il soit aimé, *ou* qu'elle soit aimée.
Soyons aimés, *ou* aimées.
Soyez aimés, *ou* aimées.
Qu'ils soient aimés, *ou* qu'elles soient aimées.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je sois aimé, *ou* aimée.
Que tu sois aimé, *ou* aimée.
Qu'il soit aimé, *ou* qu'elle soit aimée.
Que nous soyons aimés, *ou* aimées.
Que vous soyez aimés, *ou* aimées.
Qu'ils soient aimés, *ou* qu'elles soient aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé, *ou* aimée.
Que tu fusses aimé, *ou* aimée.
Qu'il fût aimé, *ou* qu'elle fût aimée.
Que nous fussions aimés, *ou* aimées.
Que vous fussiez aimés, *ou* aimées.
Qu'ils fussent aimés, *ou* qu'elles fussent aimées.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie été aimé, *ou* aimée.
Que tu aies été aimé, *ou* aimée.
Qu'il ait été aimé, *ou* qu'elle ait été aimée.
Que nous ayons été aimés, *ou* aimées.
Que vous ayez été aimés, *ou* aimées.
Qu'ils aient été aimés, *ou* qu'elles aient été aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé, *ou* aimée.
Que tu eusses été aimé, *ou* aimée.
Qu'il eût été aimé, *ou* qu'elle eût été aimée.
Que nous eussions été aimés, *ou* aimées.
Que vous eussiez été aimés, *ou* aimées.
Qu'ils eussent été aimés, *ou* qu'elles eussent été aimées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être aimé, *ou* aimée.

PRÉTÉRIT.

Avoir été aimé, *ou* aimée.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Étant aimé, *ou* aimée.

PASSÉ.

Ayant été aimé, *ou* aimée.

FUTUR.

Devant être aimé, *ou* aimée.

Ainsi se conjuguent *être fini*, *être reçu*, *etre rendu*, etc., etc.

RÉGIME DES VERBES PASSIFS.

RÈGLE. On met *de* ou *par* devant le nom ou pronom qui suit le verbe passif.

EXEMPLES. *La souris est mangée* par *le chat.*
Un enfant sage est aimé de *ses parens.*

REMARQUE. N'employez jamais *par* avec le nom *Dieu*; dites : *Les méchans seront punis* de *Dieu*, et non pas *seront punis* par *Dieu*.

VERBES NEUTRES ou ACTIFS INTRANSITIFS.

On appelle *neutres* les verbes après lesquels on ne peut pas mettre *quelqu' un* ni *quelque chose : languir*, *dormir*, sont des verbes neutres, parce qu' on ne peut pas dire *languir quelqu' un*, *dormir quelque chose*, etc. On les appelle *neutres*, parce qu' ils ne sont ni *actifs transitifs*, ni *passifs ;* mais cette expression est impropre.

La plupart des verbes neutres se conjuguent, dans leurs temps composés, avec l' auxiliaire *être*, comme *venir*, *arriver*, *tomber*, etc.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je tombe.
Tu tombes.
Il, *ou* elle tombe.
Nous tombons.
Vous tombez.
Ils, *ou* elles tombent.

IMPARFAIT.

Je tombais.
Tu tombais.
Il, *ou* elle tombait.
Nous tombions.
Vous tombiez.
Ils, *ou* elles tombaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je tombai.
Tu tombas.
Il, *ou* elle tomba.
Nous tombâmes.
Vous tombâtes.
Ils, *ou* elles tombèrent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Je suis tombé, *ou* tombée.
Tu es tombé, *ou* tombée.
Il est tombé, *ou* elle est tombée.
Nous sommes tombés, *ou* tombées.
Vous êtes tombés, *ou* tombées.
Ils sont tombés, *ou* elle sont tombées.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Je fus tombé, *ou* tombée.
Tu fus tombé, *ou* tombée.
Il fut tombé, *ou* elle fut tombée.
Nous fûmes tombés, *ou* tombées.
Vous fûtes tombés, *ou* tombées.
Ils furent tombés, *ou* elles furent tombées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J' étais tombé, *ou* tombée.
Tu étais tombé, *ou* tombée.
Il était tombé, *ou* elle était tombée.
Nous étions tombés, *ou* tombées.
Vous étiez tombés, *ou* tombées.
Ils étaient tombés, *ou* elles étaient tombées.

FUTUR.

Je tomberai.
Tu tomberas.

Il, *ou* elle tombera.
Nous tomberons.
Vous tomberez.
Ils, *ou* elles tomberont.

FUTUR PASSÉ.

Je serai tombé, *ou* tombée.
Tu seras tombé, *ou* tombée.
Il sera tombé, *ou* elle sera tombée.
Nous serons tombés, *ou* tombées.
Vous serez tombés, *ou* tombées.
Ils seront tombés, *ou* elles seront tombées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je tomberais.
Tu tomberais.
Il, *ou* elle tomberait.
Nous tomberions.
Vous tomberiez.
Ils, *ou* elles tomberaient.

PASSÉ.

Je serais tombé, *ou* tombée.
Tu serais tombé, *ou* tombée.
Il serait tombé, *ou* elle serait tombée.
Nous serions tombés, *ou* tombées.
Vous seriez tombés, *ou* tombées.
Ils seraient tombés, *ou* elles seraient tombées.

On dit aussi : *Je fusse tombé*, ou *tombée ; tu fusses tombé*, ou *tombée; il fût tombé*, ou *elle fût tombée; nous fussions tombés*, ou *tombées; vous fussiez tombés*, ou *tombées; ils fussent tombés*, ou *elles fussent tombées.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Tombe.
Qu' il, *ou* qu' elle tombe.
Tombons.
Tombez.
Qu' ils, *ou* qu' elles tombent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je tombe.
Que tu tombes.
Qu' il, *ou* qu' elle tombe.
Que nous tombions.
Que vous tombiez.
Qu' ils, *ou* qu' elles tombent.

IMPARFAIT.

Que je tombasse.
Que tu tombasses.
Qu' il, *ou* qu' elle tombât.
Que nous tombassions.
Que vous tombassiez.
Qu' ils, *ou* qu' elles tombassent.

PRÉTÉRIT.

Que je sois tombé, *ou* tombée.
Que tu sois tombé, *ou* tombée.
Qu' il soit tombé, *ou* qu' elle soit tombée.
Que nous soyons tombés, *ou* tombées.
Que vous soyez tombés, *ou* tombées.
Qu'ils soient tombés, *ou* qu' elles soient tombées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse tombé, *ou* tombée.
Que tu fusses tombé, *ou* tombée.
Qu'il fût tombé, *ou* qu'elle fût tombée.
Que nous fussions tombés, *ou* tombées.
Que vous fussiez tombés, *ou* tombées.
Qu' ils fussent tombés, *ou* qu' elles fussent tombées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Tomber.

PRÉTÉRIT.

Être tombé, *ou* tombée.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Tombant.

PASSÉ.	FUTUR.
Tombé, tombée, étant tombé.	Devant tomber.

Conjuguez de même les verbes *aller*, *arriver*, *déchoir*, *décéder*, *entrer*, *sortir*, *mourir*, *naître*, *partir*, *rester*, *descendre*, *monter*, *passer*, *venir*, et ses composés *devenir*, *survenir*, *revenir*, *parvenir*, etc.

Il y a des verbes neutres qui ont un régime.

RÉGIME DES VERBES NEUTRES.

Règle. On met *à* ou *de* devant le nom ou pronom qui suit le verbe neutre.

EXEMPLES.

A	DE
Nuire à *la santé*.	*Médire* de *quelqu'un*.
Plaire au *Seigneur*.	*Profiter* des *leçons*.
Convenir à *quelqu'un*.	*Jouir* de *la liberté*.

VERBES RÉFLÉCHIS.

On appelle *verbes réfléchis* ceux dont le nominatif et le régime sont la même personne, comme *je me flatte*, *tu te loues*, *il se blesse*, *etc.* (1).

Les verbes réfléchis se conjuguent sur le verbe *tomber*, c'est-à-dire, qu'ils prennent l'auxiliaire *être* aux temps composés. Nous ne mettrons ici que les premières personnes.

(1) On a compris sous la dénomination générale de *verbes pronominaux* tous ceux qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne. Mais ces verbes ne sont pas toujours réfléchis dans l'acception la plus rigoureuse du mot. Il ne le deviennent que figurément. Les exemples suivans sont remarquables sous ce rapport : Cette marchandise *se vend* partout : *Il se passe* de grands événemens ; Cette ville *s'appelle* Tunis.

CONJUGAISON DES VERBES RÉFLÉCHIS.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me repens.
Tu te repens.
Il, *ou* elle se repent.
Nous nous repentons.
Vous vous repentez.
Ils, *ou* elles se repentent.

IMPARFAIT.

Je me repentais, *etc.*

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je me repentis, *etc.*

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Je me suis repenti, *ou* repentie.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Je me fus repenti, *ou* repentie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m' étais repenti, *ou* repentie.

FUTUR.

Je me repentirai.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai repenti, *ou* repentie.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me repentirais.

PASSÉ.

Je me serais repenti, *ou* repentie.

On dit aussi : *Je me fusse repenti*, ou *repentie.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Repens-toi.
Qu' il, *ou* qu' elle se repente.
Repentons-nous.
Repentez-vous.
Qu' ils, *ou* qu' elles se repentent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je me repente.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse.

PRÉTÉRIT.

Que je me sois repenti, *ou* repentie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse repenti, *ou* repentie.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se repentir.

PRÉTÉRIT.

S' être repenti, *ou* repentie.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Se repentant.

PASSÉ.

Repenti, s'étant repenti, *ou* repentie.

FUTUR.

Devant se repentir.

REMARQUE. *Me, te, se, nous, vous,* qui sont les régimes des verbes réfléchis, sont quelquefois *régimes directs*, comme : *je* me *flatte*, c' est-à-dire, *je flatte* moi ; *tu* te *blesseras*, c' est-à-dire, *tu blesseras* toi ; et quelquefois ils sont *régimes indirects*, comme dans ces exemples : *je* me *fais une loi*, c' est-à-dire, *je fais* à moi *une loi ; il s' est fait honneur*, c' est-à-dire, *il a fait honneur* à soi, etc.

VERBES IMPERSONNELS.

On appelle verbe *impersonnel*, et mieux *unipersonnel*, celui qui ne s'emploie dans tous les temps qu' à la troisième personne du singulier, comme *il faut*, *il importe*, *il pleut*, *etc.* Ils se conjuguent à cette troisième personne comme les autres verbes.

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il fallait.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Il fallut.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Il a fallu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Il eut fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait fallu.

FUTUR.

Il faudra.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il aura fallu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il faudrait.

PASSÉ.

Il aurait fallu.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu' il fallût.

PRÉTÉRIT.

Qu' il ait fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu' il eût fallu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Falloir.

PARTICIPES.

PASSÉ.

Ayant fallu.

Remarque. Le mot *il* ne marque un verbe *impersonnel* que lorsqu' on ne peut mettre un nom à sa place : car lorsqu' en parlant d' un enfant, on dit, *il joue*, ce n' est pas un impersonnel, parce qu' à la place du mot *il* on peut mettre *l' enfant*, et dire : *l' enfant joue.*

CHAPITRE VI.

SIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Le Participe.

Le *Participe* est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif, comme *aimant*, *aimé*: il tient du verbe, en ce qu'il en a la signification et le régime: *aimant Dieu*, *aimé de Dieu:* il tient aussi de l'adjectif, en ce qu'il qualifie une personne ou une chose, c'est-à-dire, qu'il en marque la qualité, comme *vieillard honoré*, *vertu éprouvée.*

On distingue deux sortes de *participes:* le *participe présent* et le *participe passé.*

ACCORD DES PARTICIPES.

1°. Le participe présent est toujours terminé en *ant*, comme *aimant*, *finissant*, *recevant*, *rendant.*

Règle. Le participe présent ne varie jamais, c'est-à-dire, qu'il ne prend ni genre ni nombre.

EXEMPLES.

Un homme lisant.	*Une femme* lisant.
Des hommes lisant.	*Des femmes* lisant.

Remarque. Ce qu'on appelle *gérondif* n'est autre chose que le participe présent, devant lequel on met *en*, comme: *les jeunes gens se forment l'esprit* en *lisant de bons livres* (1).

2°. Participe passé, *aimé*, *fini*, *reçu*, *rendu.*

Le participe passé s'accorde ou avec son nominatif, ou avec son régime.

(1) Il ne faut pas confondre avec le participe présent certains adjectifs verbaux (c'est-à-dire, qui viennent des verbes). On dit: *un homme* obligeant, *une femme* obligeante; ce ne sont pas des participes, parce qu'ils n'ont pas de régime; mais quand je dis: *cette femme est d'un bon caractère*, obligeant *tout le monde quand elle peut*, *obligeant* est ici *participe*, puisqu'il a pour régime *tout le monde.*

Accord du Participe passé avec le Nominatif.

Première règle. Le participe passé, quand il est accompagné du verbe auxiliaire *être*, s' accorde en genre et en nombre avec son nominatif ou sujet, c' est-à-dire, que l' on ajoute *e*, si le sujet est féminin, et *s*, si le sujet est au pluriel.

EXEMPLES.

Mon frère a été puni.	*Ma soeur a été* punie.
Mes frères ont été punis.	*Mes soeurs ont été* punies (1).
Mon frère est tombé.	*Ma soeur est* tombée.
Mes frères sont tombés.	*Mes soeurs sont* tombées.

Exception *unique*. Dans les temps composés des verbes *réfléchis*, le participe ne s' acccorde pas avec son nominatif; on dit d' une femme: *elle s' est* mis *cela dans la tête* (et non pas *mise*); *quelques païens se sont* donné *la mort* (et non pas *se sont* donnés):

Deuxième règle. Mais quand le participe passé est accompagné du verbe auxiliaire *avoir*, il ne s' accorde jamais avec son nominatif.

EXEMPLES.

Mon père a écrit *une lettre.*	*Ma mère a* écrit *une lettre.*
Mes frères ont écrit *une lettre.*	*Mes soeurs ont* écrit *une lettre.*

(Le participe *écrit* ne change point, quoique le nominatif soit masculin ou féminin, singulier ou pluriel).

Accord du Participe passé avec le régime.

Première règle. Le participe passé s' accorde toujours avec son régime *direct*, quand ce régime est devant le participe.

Exemples.

La lettre que vous avez écrite, *je l' ai* lue.
Les livres que j' avais prêtés, *on les a* rendus.
Quelle affaire avez-vous entreprise?
Combien d' ennemis n' a-t-il pas vaincus!
Quand la race de Caïn se fut multipliée.

---

(1) Le participe *été* n' a ni féminin, ni pluriel; on dit: *elle a été, ils ont été.*

On voit que le régime mis devant le participe est ordinairement l'un des pronoms, *que*, *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, *les*, *nous*, *vous*, *quels* (1).

Deuxième règle. Mais quand le régime n'est placé qu'après le participe, ce participe ne s'accorde pas avec son régime.

EXEMPLES.

J'ai écrit *une lettre* — *J'ai* écrit *des lettres.*
Vous avez acheté *un livre* — *Vous avez* acheté *des livres.*

(*Écrit*, *acheté*, ne changent pas, quoique le régime soit singulier ou pluriel, masculin ou féminin, parce que ce régime est après le participe).

Remarque. On dit, sans faire accorder, *les vertus que j'ai* entendu *louer*, *les vices que j'ai* résolu *d'éviter: que* n'est pas ici le régime des participes *entendu*, *résolu*, mais des infinitifs suivans *louer*, *éviter*; pour connaître si le régime dépend du participe, il faut savoir si l'on peut mettre ce régime immédiatement après le participe. On ne peut pas dire : *J'ai entendu les vertus*, *j'ai résolu les vices.*

CHAPITRE VII.

SEPTIÈME ESPÈCE DE MOTS.

La Préposition.

La *Préposition* est un mot qui sert à joindre le nom ou pronom suivant au mot qui la précède : par exemple, quand je dis *le fruit* de *l'arbre*, *de* marque le rapport qu'il y a entre *fruit* et *arbre*; quand je dis *utile* à *l'homme*, *à* fait rapporter le nom *homme* à l'adjectif *utile*; quand je dis *j'ai reçu* de *mon père*, *de* sert à joindre le nom *père* au verbe

---

(1) Autrefois on mettait deux exceptions : 1° quand le nominatif est après le participe, comme : *la leçon que vous ont* donné *vos maîtres*; 2° quand le participe est suivi d'un adjectif qui fait partie du régime, comme : *Adam et Ève que Dieu avait créé innocens*; mais c'est à tort; il faut, dans le premier exemple, *donnée*, et dans le second il faut *créés*. (Essais de Grammaire par d'Olivet.)

reçu, etc.; *de*, *à*, sont des prépositions. Le mot qui suit s' appelle le *régime* de la *préposition*.

Cette espèce de mots s' appelle *préposition*, parce qu' elle se met immédiatement avant le nom qu' elle régit.

PRÉPOSITIONS FRANÇAISES.

Pour marquer la place ou le lieu.

A. Attacher *à* la muraille : vivre *à* Paris : aller *à* Rome.
Dans. Être *dans* la maison : serrer *dans* une cassette.
En. Être *en* Italie : voyager *en* Allemagne.
De. Sortir *de* la ville : venir *de* la province.
Chez. Être *chez* un ami : ce livre est *chez* le libraire.
Devant. Le berger marche *devant* le troupeau : allez *devant* moi.
Après. J' irai *après* vous : courir *après* quelqu' un.
Derrière. Les laquais vont *derrière* leurs maîtres : se cacher *derrière* un mur.
Parmi. Cet officier fut trouvé *parmi* les morts.
Sur. Avoir son chapeau *sur* la tête : mettre un flambeau *sur* la table.
Sous. Mettre un tapis *sous* les pieds : tout ce qui est *sous* le ciel.
Vers. Les yeux levés *vers* le ciel : l'aimant se tourne *vers* le nord.

Pour marquer l' ordre.

Avant. La nouvelle est arrivée *avant* le courrier.
Entre. Tenir un enfant *entre* ses bras : *entre* le printemps et l' automne.
Dès. Cette rivière est navigable *dès* sa source : *dès* sa plus tendre enfance.
Depuis. *Depuis* Paris jusqu' à Orléans : *depuis* la création jusqu' au déluge.

Pour marquer l' union.

Avec. Manger *avec* ses amis : il est parti *avec* la fièvre.
Pendant. *Pendant* la guerre.
Durant. *Durant* la guerre.
Outre. Compagnie de cent hommes, *outre* les officiers.
Selon. Se conduire *selon* la raison.
Suivant. *Suivant* la loi.

Pour marquer la séparation.

Sans. Les soldats *sans* leurs officiers.
Hors. Tout est perdu *hors* l' honneur.
Excepté. Tout est perdu *excepté* l' honneur.

Pour marquer opposition.

Contre. Écoliers révoltés *contre* le maître: plaider *contre* quelqu' un.
Malgré. Il est parti *malgré* moi.
Nonobstant. Il a fait cela *nonobstant* mes représentations.

Pour marquer le but.

Envers. Charitable *envers* les pauvres: son respect *envers* ses supérieurs.
Touchant. Il m' a écrit *touchant* cette affaire.
Pour. Travailler *pour* le bien public: étudier *pour* son instruction.

Pour marquer la cause, le moyen.

Par. Fléchir *par* ses prières: tout a été créé *par* la parole de Dieu.
Moyennant. J' espère *moyennant* la grâce de Dieu.
Attendu. Le courrier n'a pu partir, *attendu* le mauvais temps.

CHAPITRE VIII.

HUITIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L' Adverbe.

L' *Adverbe* est un mot qui se joint ordinairement au verbe ou à l' adjectif, pour en déterminer la signification. Quand on dit: *cet enfant parle distinctement*, par ce mot *distinctement* on fait entendre qu' il parle d' une manière claire, nette, etc.

On distingue plusieurs sortes d' *adverbes*.

1° Les adverbes qui marquent la *manière:* ils sont presque tous terminés en *ment*, et ils se forment des adjectifs, comme *sagement* de *sage*, *poliment* de *poli*, *agréablement* d' *agréable*, *modestement* de *modeste*, etc.

2° Les adverbes qui marquent l' *ordre*, comme *premièrement*, *secondement*, *d' abord*, *ensuite*, *auparavant*. Exemple : *d' abord* il faut éviter le mal, *ensuite* il faut faire le bien.

3° Les adverbes qui marquent le lieu, comme *où*, *ici*, *là*, *deçà*, *au-delà*, *dessus*, *partout*, *auprès*, *loin*, *dedans*, *dehors*, *ailleurs*. Exemple: *où* êtes vous? je suis *ici*, je vais *là*.

4° Les adverbes de temps, comme *hier*, *autrefois*, *bientôt*, *souvent*, *toujours*, *jamais*, *etc.* Exemple: cet enfant joue *toujours* et ne s' applique *jamais*.

5° Les adverbes de *quantité*, comme *beaucoup*, *peu*, *assez*, *trop*, *tant*, *etc.* Exemple : il parle *beaucoup* et réfléchit *peu*.

6° Les adverbes de *comparaison*, comme *plus*, *moins*, *aussi*, *autant*. Exemple: *plus* sage, *aussi* sage, *moins* sage que vous.

Remarque. Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes; on dit : chanter *juste*, parler *bas*, voir *clair*, rester *court*, frapper *fort*, sentir *bon*, etc.

CHAPITRE IX.

NEUVIÈME ESPÈCE DE MOTS.

La Conjonction.

Remarque. On a vu jusqu' à présent comment les mots se joignent ensemble pour former un sens: les mots ainsi réunis font une *phrase* ou *proposition*: la plus petite proposition doit avoir au moins deux mots, le nominatif et le verbe, comme *je chante*, *vous lisez*, *l' homme meurt* : souvent le verbe a un régime, comme *je chante un air*, *vous lisez une lettre*, *etc.*

La *Conjonction* est un mot qui sert à joindre une phrase à une autre phrase ; par exemple, quand on dit : il pleure *et* il rit en même temps, ce mot *et* lie la première phrase *il pleure*, avec la seconde *il rit*.

Différentes sortes de Conjonctions.

1° Pour marquer la liaison: *et*, *ni*, *aussi*, *que*.
2° Pour marquer opposition: *mais*, *cependant*, *néanmoins*, *pourtant*.
3° Pour marquer division : *ou*, *ou bien*, *soit*.
4° Pour marquer exception : *sinon*, *quoique*.
5° Pour comparer : *comme*, *de même que*, *ainsi que*.
6° Pour ajouter : *de plus*, *d' ailleurs*, *outre que*, *encore*.
7° Pour rendre raison : *car*, *parce que*, *puisque*, *vu que*.
8° Pour marquer l' intention : *afin que*, *de peur que*.
9° Pour conclure : *or*, *donc*, *ainsi*, *de sorte que*.
10° Pour marquer le temps : *quand*, *lorsque*, *comme*, *dès que*, *tandis que*.
11° Pour marquer le doute : *si*, *supposé que*, *en cas que*.

Il y a plusieurs autres conjonctions; l' usage les fera connaître: la plus ordinaire est *que*. On distingue la conjonction *que* du *que* relatif, en ce qu' elle ne peut pas se tourner par *lequel*, *laquelle*.

RÉGIME DES CONJONCTIONS.

Parmi les conjonctions, les unes veulent le verbe suivant au subjonctif, les autres à l' indicatif.

Voici celles qui régissent le subjonctif : *soit que*, *sans que*, *si ce n' est que*, *quoique*, *jusqu' à ce que*, *encore que*, *à moins que*, *pourvu que*, *supposé que*, *en cas que*, *avant que*, *non pas que*, *afin que*, *de peur que*, *de crainte que*, et en général quand on marque quelque doute ou quelque souhait, comme: je souhaite, je doute *que* cet enfant *soit* jamais savant.

CHAPITRE X.

DIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L' Interjection.

L' *Interjection* est un mot dont on se sert pour exprimer un sentiment de l' ame, comme la joie, la douleur, etc.

La joie : *Ah ! Bon !*

La douleur : *Aïe ! Ha ! Hélas ! Ouf !*
La crainte : *Ha ! Hé !*
L' aversion : *Fi ! Fi donc !*
L' admiration : *Oh !*
Pour encourager : *Çà ! Allons ! Courage !*
Pour appeler : *Holà ! Hé !*
Pour faire taire : *Chut ! Paix !*

RÉCAPITULATION DES DIX PARTIES DU DISCOURS.

LEURS DÉFINITIONS.

Le *Nom* nomme tous les êtres existans ou supposés pouvoir exister par eux-mêmes. Noms *propres*. Noms *communs*. Noms *abstraits*. Noms *collectifs*. Noms *de nombre*.

L'*Article* est un adjectif déterminatif qui se joint aux noms communs pour en restreindre ou en étendre la signification. *Le. La. Les. Du. Au. Des. Aux.*

L'*Adjectif* remplit deux fonctions : ou il qualifie les objets exprimés par le substantif, ou il détermine les rapports de ces objets avec d'autres.

Adjectifs *qualificatifs : bon*, *pauvre*, *content*, *rouge*, *blanc*, *heureux*, *rond*, *grand*, *petit*.

Adjectifs *déterminatifs : ce*, *quelque*, *chaque*, *mon*, *certain*, *même*.

Pronom. Partie du discours qui remplace le nom et dont elle évite la répétition trop fréquente : *je*, *tu*, *il*, *quelqu'un*, *chacun*, *on*.

Verbe. Mot qui exprime l'existence ou l'action avec rapport aux personnes, aux nombres, aux temps et aux modes. Je *suis*, verbe unique appelé *verbe substantif* parce qu'il subsiste par lui-même et qu'il ne renferme aucune idée attributive.

Participe. Forme particulière du verbe, qu'on appelle ainsi parce que le participe, cessant quelquefois de signifier une action, comme le verbe auquel il appartient, se transforme en adjectif qualificatif.

Participe présent. Toujours terminé en *ant*.

Participe passé. Terminaison variable.

Préposition. Elle sert à joindre les mots et à marquer les rapports qu'ils ont entr'eux : *de*, *à*, *avec*, *sans*, *pour*, *par*, *contre*, *envers*, etc.

Adverbe. Partie du discours qui modifie la signification du verbe et de quelques autres mots : *bien*, *mal*, *sagement*, *heureusement*, *ici*, *là*, etc.

Conjonction. Elle sert à lier les mots et les phrases. *Et*, *mais*, *car*, *or*, *ou*, *ni*, etc.

Interjection ou *exclamation.* Elle exprime un mouvement subit de l'ame : *hélas ! ho ! fi !*

Les élèves doivent apprendre ces définitions par coeur, et tâcher de les bien comprendre: c'est la base la plus solide des bonnes études grammaticales.

REMARQUES PARTICULIÈRES

SUR CHAQUE ESPÈCE DE MOTS.

Des Lettres.

H est aspirée dans *héros :* on dit, le *héros ;* mait elle n'est point aspirée dans *héroïsme :* on dit, l'*héroïsme* de la vertu.

l au milieu et à la fin des mots, quand elle est précédée d'un *i*, est ordinairement mouillée, et se prononce comme à la fin de ces mots : *soleil*, *orgueil*, *famille*, *bouillir*.

On écrit *oeil* que l'on prononce *euil*.

s entre deux voyelles se prononce comme *z*. Exemple : *maison*, *poison*, *rase*, *braise*, etc. ; excepté les mots *préséance*, *présupposer*, etc., où l'on conserve la prononciation de l'*s*.

d à la fin du mot *grand* se prononce comme *t* devant une voyelle ou une *h* muette: *grand homme*, on prononce comme s'il y avait *grant homme*.

gn, au milieu d'un mot, forme une prononciation mouillée, comme dans ces mots : *ignorance*, *magnanime*, *agneau*, *signal*.

t ne se prononce pas à la fin de ces mots, *respect*, *aspect*, même quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette ; ainsi prononcez *respect humain* comme s'il y avait *respec humain*.

DES NOMS COMPOSÉS.

Quand un nom est composé d'un adjectif et d'un nom, ils prennent tous deux la marque du pluriel. Exemple: un *arc-boutant*, des *arcs-boutants*; un *chat-huant*, des *chats-huants*, etc.

Quand il est composé de deux noms unis par une préposition, on ne met la marque du pluriel qu'au premier des deux noms. Exemple : *un chef-d'œuvre*, *des chefs-d'œuvre; un arc-en-ciel*, *des arcs-en-ciel.*

Quand il est composé d'un nom joint à une préposition ou à un verbe, le nom seul prend la marque du pluriel. Exemple : un *entre-sol*, des *entre-sols*; un *garde-fou*, des *garde-fous.*

NOMS DE NOMBRE.

Cent au pluriel, et *vingt* dans quatre-*vingt*, six-*vingt*, prennent un *s* quand ils sont suivis d'un nom. Exemple : deux *cents* hommes, quatre-*vingts* volumes, six-*vingts* arbres.

Pour la date des années on écrit *mil.* Exemple : le froid fut très-vif en *mil* sept cent neuf; partout ailleurs on écrit *mille*, qui ne prend jamais d'*s :* deux *mille* hommes.

Neuf se prononce devant une voyelle comme *neuv.* Exemple : il y a *neuf* ans; prononcez *neuv* ans.

On dit une *demi-heure*, une *demi-livre* : ce mot *demi* ne change pas quand il est devant le nom; mais dites : une *heure et demie*, une *livre et demie :* quand le mot *demi* est après le nom, il en prend le genre.

NOMS PARTITIFS.

On appelle *noms partitifs* ceux qui marquent la partie d'un plus grand nombre, comme *la plupart de*, *une infinité de*, *beaucoup de*, *peu de*, etc.

Les noms partitifs suivis d'un nom pluriel veulent le verbe et l'adjectif au pluriel.

EXEMPLES. *La plupart des enfants* sont légers.
Peu d'enfants sont attentifs.

Remarque. Dans le sens partitif on met *de*, et non pas *des* devant un adjectif. Exemples : *J'ai lu* de *bons livres*, et non pas *des* bons livres; *j'ai vu* de *belles maisons*, et non pas *des* belles maisons.

1° *Vous*, employé pour *tu*, veut le verbe au pluriel, mais l'adjectif suivant reste au singulier.

EXEMPLE. *Mon fils, vous* serez estimé, *si vous* êtes sage.

2° *Le*, *la*, *les*, sont quelquefois pronoms et quelquefois ils sont articles : l'article est toujours suivi d'un nom : *le* frère, *la* sœur, *les* hommes ; au lieu que le pronom est toujours joint à un verbe, comme: je *le connais*, je *la respecte*, je *les estime*.

Le pronom *le* ne prend ni genre ni nombre, quand il tient la place d'un adjectif ou d'un verbe. Par exemple, si l'on disait à une dame : *Madame*, *êtes-vous malade ?* il faudrait qu'elle répondît : oui je *le* suis, et non pas je *la* suis, parce que *le* se rapporte à l'adjectif *malade* : on doit s'accommoder à l'humeur des autres autant qu'on *le* peut : je mets *le* parce qu'il se rapporte au verbe *accommoder*.

3° N'employez le pronom *soi* qu'après un nominatif vague et indéterminé, comme *on*, *chacun*, *ce*, etc.

EXEMPLES. On *ne doit jamais parler de* soi.
Chacun *songe à* soi.
N'aimer que soi, *c'est être mauvais citoyen.*

4° Il ne faut pas se servir du pronom *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, mis pour un nom de chose, à moins que ce nom ne soit exprimé dans la même phrase. Ainsi ne dites pas : *Paris est beau*, *j'admire* ses *bâtimens* ; mais dites : *j'en admire* les *bâtimens*.

On emploie bien *son*, *sa*, *ses*, etc., pour un nom de chose, quand il est employé dans la même phrase ; ainsi on dit bien : *la Seine a sa source en Bourgogne* (1).

5° Il faut dire : *c'est en Dieu* que *nous devons mettre notre espérance*, et non pas *en qui* ; *c'est à vous-même* que *je veux parler*, et non pas *à qui* je veux. (Dans ces deux phrases *que* n'est pas relatif, mais conjonction).

6° *Qui* relatif est toujours du même nombre et de la même personne que son *antécédent* ; ainsi il faut dire : moi *qui* ai vu, toi *qui* as vu, nous *qui* avons vu, vous *qui* avez vu, eux *qui* ont vu, etc.

---

(1) Cependant, quoique le nom de chose ne soit pas dans la même phrase, on se sert bien de *son*, *sa*, *ses*, quand il est régi par une préposition, comme: *Paris est beau, j'admire la grandeur de ses bâtimens.*

7° *Qui*, précédé d'une préposition, ne se dit jamais des choses, mais seulement des personnes. Ainsi ne dites pas : *les sciences à* qui *je m'applique*, mais *auxquelles* je m'applique. On dira très-bien : la *personne à* qui, ou *à* laquelle *je me confie*.

8° *Ce* devant le verbe *être* veut ce verbe au singulier, excepté quand il est suivi de la troisième personne plurielle; on dit : c'est *moi*, c'est *toi*, c'est *lui*, c'est *nous*, c'est *vous* qui ; mais il faut dire : ce sont *eux*, ce sont *elles*, ce sont *vos ancêtres qui ont bâti cette maison*.

9° *Tout*, mis pour *quoique*, *entièrement*, ne change point de nombre devant un adjectif masculin. Ainsi dites : *les enfans*, tout *aimables qu'ils sont*, *ne laissent pas d'avoir bien des défauts*.

Tout ne change ni de genre ni de nombre devant un adjectif féminin pluriel qui commence par une voyelle ou une *h* muette : ainsi dites : *ces images*, tout *amusantes qu'elles sont*, *ne me plaisent pas*.

Mais si l'adjectif féminin est au *singulier*, ou si étant au pluriel il commence par une consonne, alors on met *toute*, *toutes*. Exemple : *cette image*, toute *belle qu'elle est*, *ne me plaît pas : ces images* toutes *belles qu'elles sont*, *ne me plaisent pas* (1).

10° *Quelque... que* s'emploie de cette manière : s'il y a un adjectif entre *quelque* et *que*, alors *quelque* ne prend jamais *s* à la fin.

EXEMPLE. *Les rois*, quelque *puissans* qu'*ils soient*, *ne doivent pas oublier qu'ils sont hommes*.

S'il y a un nom entre *quelque* et *que*, alors on met *quelque* au même nombre que le nom.

EXEMPLE. Quelques *richesses* que *vous ayez*, *vous ne devez pas vous enorgueillir*.

Si le nom n'est placé qu'après le *que* et le verbe, alors il faut écrire en deux mots séparés, *quel* ou *quelle* que, *quels* ou *quelles* que.

---

(1) Quand *tout* signifie *entièrement*, il suit la même règle : *ils sont* tout *interdits ; elles sont* tout *interdites*, etc.; c'est-à-dire, entièrement *interdits*.

EXEMPLES. Quel que *soit votre pouvoir*, quels que *soient vos moyens*, quelle que *soit votre force*, quelles que *soient vos richesses*, *vous ne devez pas vous enorgueillir ; votre puissance*, quelle qu'*elle soit*, *ne vous donne pas le droit de mépriser les autres.*

11° *Celui-ci*, *celui-là*, s'emploient de cette manière : *celui-ci*, pour la personne dont on a parlé en dernier lieu ; *celui-là*, pour la personne dont on a parlé en premier lieu.

EXEMPLE. *Les deux philosophes Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent ;* celui-ci *riait toujours*, celui-là *pleurait sans cesse.*

Ceci désigne une chose plus proche, *cela* désigne une chose plus éloignée. Exemple : *je n'aime pas* ceci ; *donnez-moi* cela.

12° Le mot *personne*, employé comme *pronom*, est du masculin. Ainsi on doit dire : *je ne connais* personne *plus* heureux *que lui.* Mais *personne* employé comme *nom* est du féminin : *cette* personne *est très*-heureuse.

On ne dit plus *un chacun*, *un quelqu'un.*

REMARQUES SUR LES VERBES.

I. Le nominatif, soit nom, soit pronom, se place après le verbe, 1° quand on interroge. Exemple : *que penseront de vous* les honnêtes gens, *si vous n'êtes pas sage ? Irai*-je ? *Viendras*-tu ? *Est*-il *arrivé ?*

Quand le verbe qui précède *il*, *elle*, *on*, finit par une voyelle, on ajoute un *t* devant *il*, *elle*, *on.* Exemple : *appelle*-t-*il ? viendra*-t-*elle ? aime*-t-*on les paresseux ?*

L'usage ne permet pas toujours cette manière d'interroger à la première personne, parce que la prononciation en serait rude et désagréable. Ne dites pas : *cours-je*, *ments-je*, *dors-je*, *sors-je*, etc. Il faut prendre un autre tour, et dire : *est-ce que je cours ? est-ce que je ments ? est-ce que je dors ?*

2° Le nominatif se met encore après le verbe, quand on rapporte les paroles de quelqu'un. Exemple : *je me croirai heureux*, disait un bon roi, *quand je ferai le bonheur de mes sujets.*

3° Après *tel*, *ainsi.* Exemple : *tel était* son avis ; *ainsi mourut* cet homme.

4° Après les verbes impersonnels. Exemple : *il est arrivé* un grand malheur.

II. On ne doit se servir du prétérit *défini* qu' en parlant d' un temps absolument écoulé, et dont il ne reste plus rien. Ainsi ne dites pas : j' étudiai *aujourd' hui*, *cette semaine*, *cette année*, parce que le jour, la semaine, l' année, ne sont pas encore passés. Ne dites pas non plus : j' étudiai *ce matin* : il faut, pour le prétérit *défini*, qu' il y ait l' intervalle d' un jour. Mais on dit bien : j' étudiai *hier*, *la semaine dernière*, *l' an passé*, etc.

Le prétérit *indéfini* s' emploie indifféremment pour un temps passé, soit qu' il en reste encore une partie à écouler, ou non ; on dit bien : j' ai étudié *ce matin*, j' ai étudié *hier*, j' ai étudié *cette semaine*, j' ai étudié *la semaine passée*, etc.

III. 'A quel temps du subjonctif faut-il mettre le verbe qui suit la conjonction *que* (quand elle régit ce mode) ?

Première règle. Quand le premier verbe est au présent ou au futur, mettez au présent du subjonctif le second verbe qui est après *que*.

EXEMPLE.

Il faut..... / *Il faudra*..... { *que vous* soyez *plus attentif.*

Deuxième règle. Quand le premier verbe est à l' un des prétérits, mettez le second verbe à l' imparfait du subjonctif.

EXEMPLE.

Il fallait..... / *Il fallut*..... / *Il a fallu*..... / *Il eût fallu*..... / *Il aurait fallu*.... { *que vous* fussiez *plus attentif.*

REMARQUES SUR LES PRÉPOSITIONS.

1° Ne confondez pas *autour* et *alentour* : *autour* est une préposition, et elle est toujours suivie d' un régime : *autour d' un trône* ; *alentour* n' est qu' un adverbe, et il n' a point de régime : *il était sur son trône et ses fils étaient* alentour.

2° Ne confondez pas *avant* et *auparavant* : *avant* est une préposition, et elle est toujours suivie d' un régime : *avant l' âge*, *avant le temps* ; *auparavant* n' est qu' un adverbe, et il n' a point de régime : *ne partez pas sitôt*, *venez me voir* auparavant.

3° *Au travers* est suivi de la préposition *de : au travers* des ennemis : *à travers* n'en est pas suivi ; on dit : *à travers* les ennemis.

REMARQUES SUR LES ADVERBES.

1° *Plus* et *davantage* ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre : *davantage* ne peut être suivi de la préposition *de*, ni de la conjonction *que* ; on ne dit pas, *il a davantage* de *brillant que* de *solide*, mais *plus* de *brillant* ; on ne dit pas, *il se fie* davantage à *ses lumières* qu'à *celles des autres*, mais *il se fie* plus *à ses lumières*.

Davantage ne peut s'employer que comme adverbe. Exemple : *la science est estimable, mais la vertu l'est bien* davantage.

2° Ne confondez pas l'adverbe *près de*, qui signifie *sur le point de*, avec l'adjectif *prêt à*, qui signifie *disposé à* ; on ne dit point, *il est* prêt à *tomber*, mais *il est* près de *tomber*.

3° Ne confondez pas *à la campagne* et *en campagne* ; ce dernier ne se dit que du mouvement des troupes : l'*armée est* en *campagne* ; mais il faut dire : *j'ai passé l'été* à la *campagne*.

REMARQUE SUR LE RÉGIME.

Règle. Un nom peut être régi par deux adjectifs, ou par deux verbes à la fois, pourvu que ces adjectifs et ces verbes ne veuillent pas un régime différent.

EXEMPLES.

Cet homme est utile et cher à sa famille.
Cet officier attaqua et prit la ville.

Mais on ne peut pas dire : *cet homme est utile et chéri* de *sa famille*, parce que l'adjectif *utile* ne peut régir *de sa famille* ; on ne peut pas dire : *cet officier attaqua et se rendit maître de la ville*, parce que le verbe *attaquer* ne peut régir *de la ville*.

CHAPITRE XI.

DE L' ORTHOGRAPHE.

L' orthographe est la manière d' écrire correctement tous les mots d' une langue.

ORTHOGRAPHE DES NOMS.

1° La première lettre des noms propres, des noms de dignité, doit être une lettre capitale : *Pierre*, *Paris*.

2° Tous les noms qui ne finissent point par une *s* au singulier, en prennent une au pluriel. Exemple: *un jardin charmant*, *des jardins charmants*.

3° Quoiqu' on écrive *honneur* avec deux *nn*, il n' y en a qu' une dans *honorer*.

4° On écrit avec *mp*, *compte*, *compter*, pour signifier *supputer*; avec *m* seulement, *comte*, *comté*, titre, dignité; avec une *n*, *conte*, *conter*, pour signifier *raconter*.

5° On écrit avec *mp*, *champ*, pour signifier *terre*; avec *nt*, *chant*, pour signifier l'*action de chanter*.

6° On écrit ainsi *faim*, besoin de manger, et *fin*, le terme où finit une chose. *La* faim *a contraint les assiégés de se rendre*; *la mort est la* fin *de la vie*.

MOTS *en* ace *et en* asse.

On écrit ainsi par *ce*, *glace*, *besace*, *grimace*, *espace*, *place*, *race*, *grace*, etc.

Et par *asse*, *terrasse*, *basse*, *grasse*, et tous les imparfaits du subjonctif de la première conjugaison : *j' aimasse*, *j' appelasse*, etc.

MOTS *en* ance *et en* ence.

On écrit par *a* les mots suivants, *abondance*, *constance*, *vigilance*, *distance*, etc.

En par *e*, *prudence*, *absence*, *clémence*, *conscience*, *éloquence*, etc. (On suit à cet égard l'orthographe latine, *abundantia*, *prudentia*).

MOTS *en* ècc *et en* essc.

On écrit ainsi par *ce*, *nièce*, *pièce*; et par *sse*, *adresse*, *blesse*, *paresse*, etc.

MOTS *en* ice *et en* isse.

On écrit ainsi par *ce*, *calice*, *office*, *artifice*, *précipice*; et par *sse*, *écrevisse*, *réglisse*, *jaunisse*, et touts les imparfaits du subjonctif de la deuxième et de la quatrième conjugaison: *je finisse*, *je rendisse*, etc.

MOTS *en* sion, tion, xion, ction.

On écrit avec une *s*, *appréhension*, *dimension*, *pension*, *convulsion*, *ascension*, etc.; et par *t*, *attention*, *condition*, *agitation*, *discrétion*, etc.

Remarque. *t* conserve sa prononciation dans les noms où il est précédé d'une *s* ou d'un *x*: *question*, *indigestion*, *mixtion*; autrement il se prononce comme *s*: *attention*, prononcez *atténsion*.

On écrit par *x*, *fluxion*, *réflexion*, *complexion*, *génuflexion*, etc.; et par *ct*, *action*, *distinction*, *sédaction*, *prédilection*, etc.

(Ces observations ne peuvent être réduites en règles générales: la lecture, le dictionnaire et l'usage doivent seuls en tenir lieu.)

ORTHOGRAPHE DES VERBES.

Présent de l'indicatif.

Singulier. 1° Si la première personne finit par *e*, *j'aime*, *j'ouvre*, etc., on ajoute *s* à la seconde; la troisième est semblable à la première: exemple *j'aime*, *tu aimes*, *il aime*.

2° Si la première finit par *s* ou *x*, la seconde est semblable à la première; la troisième finit ordinairement en *t*: *je finis*, *tu finis*, *il finit*. (Dans quelques verbes, la troisième personne se termine en *d*: il *rend*, il *vend*, il *prétend*.)

Pluriel. Le pluriel, dans toutes les conjugaisons, se termine toujours par *ons*, *ez*, *ent*: *nous aimons*, *vous aimez*, *ils aiment*, *nous finissons*, *vous finissez*, *ils finissent*.

Imparfait de l' indicatif.

Il se termine toujours de cette manière : *ais*, *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient*.

*J' aim*ais, *tu aim*ais, *il aim*ait, *nous aim*ions, *vous aim*iez, *ils aim*aient.

Prétérit de l' indicatif.

Le prétérit *défini* a quatre terminaisons : *ai*, *is*, *us*, *ins*, de cette manière :

*J' aim*ai, *tu aim*as, *il aim*a, *nous aim*âmes, *vous aim*âtes, *ils aim*èrent.

*Je fin*is, *tu fin*is, *il fin*it, *nous fin*îmes, *vous fin*îtes, *ils fin*irent.

Je reçus, *tu reçus*, *il reçut*, *nous reçûmes*, *vous reçûtes*, *ils reçurent*.

*Je dev*ins, *tu dev*ins, *il dev*int, *nous dev*înmes, *vous dev*întes, *ils dev*inrent.

Futur de l' indicatif.

Il se termine toujours ainsi : *rai*, *ras*, *ra*, *rons*, *rez*, *ront*.

*J' aime*rai, *tu aime*ras, *il aime*ra, *nous aime*rons, *vous aime*rez, *il aime*ront.

*Je recevr*ai, *tu recevr*as, *il recevr*a, *nous recevr*ons, *vous recevr*ez, *ils recevr*ont (1).

Conditionnel présent.

Il se termine toujours ainsi : *rais*, *rais*, *rait*, *rions*, *riez*, *raient*.

*J' aime*rais, *tu aime*rais, *il aime*rait, *nous aime*rions, *vous aime*riez, *ils aime*raient.

*Je recevr*ais, *tu recevr*ais, *il recevr*ait, *nous recevr*ions, *vous recevr*iez, *ils recevr*aient.

---

(1) N' écrivez pas *je receverai*, *je renderai* ; on ne met *e* devant *rai* qu' à la première conjugaison.

Présent du subjonctif.

Il se termine toujours ainsi : *e*, *es*, *e*, *ions*, *iez*, *ent*.

Que j' aime, *que tu aimes*, *qu' il aime*, *que nous aimions*, *que vous aimiez*, *qu' ils aiment*.

Imparfait du subjonctif.

Il a quatre terminaisons : *asse*, *isse*, *usse*, *insse*, de cette manière.

J' aimasse, *tu aimasses*, *il aimât*, *nous aimassions*, *vous aimassiez*, *ils aimassent*.

Je finisse, *tu finisses*, *ils finît*, *nous finissions*, *vous finissiez*, *ils finissent*.

Je reçusse, *tu reçusses*, *il reçût*, *nous reçussions*, *vous reçussiez*, *ils reçussent*.

Je devinsse, *tu devinsses*, *il devînt*, *nous devinssions*, *vous devinssiez*, *ils devinssent*.

Remarquez que les secondes personnes plurielles des verbes ont ordinairement un *z* à la fin.

REMARQUES

SUR L' ORTHOGRAPHE DES PRONOMS, ADVERBES ET AUTRES MOTS.

Leur ne prend jamais *s* à la fin, quand il est joint à un verbe ; alors il signifie *à eux*, *à elles* : *Ces enfans ont été sages*, *je* leur *donnerai un prix*.

Leur, suivi d' un nom pluriel, prend un *s* ; alors il signifie *d' eux*, *d' elles* : *Un père aime ses enfans*, *mais il n'aime pas* leurs *défauts*.

On ne met pas d' accent sur *o* dans *notre*, *votre*, quand ils sont devant un nom : *votre père*, *notre maison* ; mais on met un accent circonflexe sur *ô* dans *le vôtre*, *le nôtre*, *la nôtre*, *la vôtre*. Exemple : *mon livre est plus beau que* le vôtre.

On met un accent grave sur *là*, adverbe de lieu : *allez là*. On n' en met point sur *la*, article : la *mère* ; ni sur le pronom féminin *la* : *je* la *connais*.

On met un accent grave sur *où*, adverbe de lieu : où *allez-vous ?* On n'en met point sur *ou*, conjonction : *c'est vous* ou *moi.*

On met un accent grave sur *à*, préposition : *je vais* à *Paris.* On n'en met point sur *a*, troisième personne du verbe *avoir : il* a *de l'esprit.*

On met un accent circonflexe sur *dû*, participe du verbe *devoir* : *rendez à chacun ce qui lui est* dû. On n'en met point sur *du*, article : *la lumière* du *soleil.*

DE L'APOSTROPHE.

L'apostrophe (') marque le retranchement d'une de ces trois lettres, *a*, *e*, *i*.

a, *e*, suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette, se retranchent dans *le*, *la*, *je*, *me*, *te*, *se*, *de*, *ne*, *que*, *ce*.

Le, on dit : l'*ami*, l'*enfant*, l'*instinct*, l'*oiseau*, l'*univers*, l'*honneur*, etc., pour le *enfant*, etc.

La, on dit : l'*abeille*, l'*épée*, l'*intention*, l'*oisiveté*, etc., pour la *abeille*, la *épée*, etc.

Je, on dit : j'*apprends*, j'*étudie*, j'*honore*, j'*oublie*, etc., pour je *apprend*, etc.

Me, on dit : *vous* m'*aimez*, *vous* m'*estimez*, *vous* m'*instruisez*, etc., pour me *aimez*, etc.

Te, on dit : *je* t'*avertis*, *je* t'*invite*, etc., pour te *avertis*, etc.

Se, on dit : *il* s'*amuse*, *il* s'*ennuie*, *il* s'*instruit*, *il* s'*occupe*, etc., pour se *amuse*, etc.

De, on dit : *beaucoup* d'*apparence*, d'*ignorance*, d'*orgueil*, etc., pour de *apparence*, etc.

Ne, on dit : *je* n'*aime pas*, *je* n'*estime pas*, *il* n'*obéit pas*, etc., pour ne *aime*, etc.

Que, on dit : qu'*avez-vous fait ?* qu'*importe ?* etc., pour que *avez-vous fait ?* etc.

Ce, on dit : c'*est la vérité*, etc., pour ce *est* etc.

e, à la fin des mots *quelque*, *entre*, *jusque*.

Quelque perd *e* devant *un*, *autre* : quelqu'*un*, quelqu'*autre*.

Entre perd *e* devant *eux*, *elles*, *autres* : entr'*eux*, entr'*elles*, entr'*autres*.

Jusque perd *e* devant *à*, *au*, *aux*, *ici* : *jusqu'à Paris*, *jusqu'au ciel*, *jusqu'ici*.

i se retranche dans le mot *si* devant *il*, *ils* : s'il *arrive*, s'ils *viennent*.

DU TRAIT D' UNION.

Le *Trait d' union* (-) se met entre les verbes et *je*, *me*, *moi*, *toi*, *tu*, *nous*, *vous*, *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *y*, *en*, *ce*, *on*, quand ces mots sont placés après le verbe.

EXEMPLES.

Irai-je ? viens-tu ? donnez-lui ? achevera-t-il ? viendra-t-elle ? a-t-on fait ? prenez-en ? etc.

On met encore le trait d' union entre deux mots tellement joints ensemble qu' ils n' en font plus qu' un : *chef-d' oeuvre*, *courte-pointe*, *avant-coureur*.

DU TRÉMA.

On appelle *Tréma* (··) deux points placés sur les voyelles *ë*, *ï*, *ü*, quand ces lettres doivent être prononcées séparément de la voyelle qui précède, comme dans *poëte*, *naïf*, *Saül*, etc. (1).

DE LA CÉDILLE.

On appelle *Cédille* (ç) une petite figure qu' on met sous le *c* devant *a*, *o*, *u*, pour avertir qu' il doit avoir le son de *s*, comme dans *façon*, *leçon*, *façade*, *reçu*.

DE LA PARENTHÈSE.

La *Parenthèse*. On appelle ainsi deux crochets ( ), entre lesquels on renferme quelques mots détachés. Exemple : *celui qui évite d' apprendre* (dit le Sage) *tombera dans le mal.*

---

(1) On met la tréma sur l' *e* muet, et non pas sur l' *u* des mots suivans : *aiguë*, *ambiguë*, *ciguë*, et quelques autres, afin qu' on ne les prononce point comme ceux-ci : *langue*, *harangue*, *fatigue*, etc.

DE LA PONCTUATION.

Il y a six marques pour indiquer en écrivant les endroits du discours où l'on doit s'arrêter.

1. La virgule (,) se met après les noms, les adjectifs, les verbes qui se suivent.

EXEMPLES. *La candeur, la douceur, la simplicité, sont les vertus de l'enfance.*
La charité est douce, patiente, bienfaisante.

La virgule sert encore à distinguer les différentes parties d'une phrase.

EXEMPLE. *L'étude rend savant, et la réflexion rend sage.*

2. Le point avec la virgule (;) se met entre deux phrases dont l'une dépend de l'autre.

EXEMPLE. *La douceur est, à la vérité, une vertu; mais elle ne doit pas dégénérer en faiblesse.*

3. Les deux points (:) se mettent après une phrase finie, mais suivie d'une autre qui sert à l'étendre ou à l'éclaircir.

EXEMPLE. *Il ne faut jamais se moquer des miserables: car qui peut s'assurer d'être toujours heureux?*

4. Le point (.) se met à la fin des phrases quand le sens est entièrement fini.

EXEMPLE. *Le mensonge est le plus bas de tous les vices.*

5. Le point interrogatif (?) se met à la fin des phrases qui marquent une interrogation.

EXEMPLE. *Quoi de plus beau que la vertu?*

6. Le point d'admiration (!) se met après les phrases qui expriment l'admiration.

EXEMPLES. *Qu'il est doux de servir le Seigneur!*
Qu'il est glorieux de mourir pour la patrie!

APPENDICE.

ANALYSE DU LANGAGE.

Analyser, c'est décomposer un tout en ses parties. L'analyse du discours consiste donc à défaire pièce à pièce, pour ainsi dire, tout ce qui entre dans sa composition, afin de mieux comprendre comment il est formé. Nous entendons par discours une suite de mots, de propositions, de phrases, liés de manière à présenter un sens d'une certaine étendue.

L'analyse du langage se fait de deux manières. D'abord on peut considérer les mots isolément, se borner à les définir et à en indiquer les usages et les variations. C'est ce qu'on appelle communément *analyse grammaticale*. Ce genre d'exercice est le seul qui soit à la portée de la première enfance. Voici la meilleure marche à suivre jusqu'à ce que les jeunes élèves soient en état de passer à des études plus compliquées.

MODÈLE D'ANALYSE GRAMMATICALE.

« Mes enfans, soyez laborieux; appliquez-vous sérieusement à l'étude: » le travail trouve toujours sa récompense, mais la paresse produit quel- » quefois des fruits bien amers » .

Mes, Adjectif pluriel masculin, déterminatif du substantif *enfants*.

Enfants, Nom substantif commun pluriel, au vocatif, parce qu'il nomme en adressant la parole.

Soyez, Seconde personne du pluriel de l'impératif du verbe substantif *être*, marquant simplement l'existence.

Laborieux, Adjectif qualificatif masculin pluriel, se rapportant au substantif *enfants*.

Appliquez-vous Verbe pronominal réfléchi, seconde personne du pluriel de l'impératif, première conjugaison, marquant l'action que fait le sujet sur lui-même.

Sérieusement, Adverbe modifiant la signification du verbe *appliquez-vous*.

A, Préposition marquant le rapport qu'il y a entre le verbe *appliquez-vous* et le mot *étude*.

L', Pour *la*, article féminin déterminatif du mot *étude*.

Etude, Nom substantif commun fém. sing., complément de la préposition *à*.

Le, Article masc. sing. déterminatif du mot *travail*.

Travail, Nom substantif commun masc. sing., nominatif du verbe *trouve*.

Trouve, Verbe actif transitif de la première conjug., troisième pers. du sing. du présent de l'indicatif, exprimant une action qui passe du *travail* à la *récompense*.

Toujours, Adverbe modifiant le verbe *trouve*.

Sa, Adjectif déterminatif du nom subst. *récompense*.

Récompense, Nom subst. commun fém. sing., régime ou complément du verbe actif transitif *trouve*.

Mais, Conjonction marquant différence entre les deux phrases: *le travail trouve* etc., et *la paresse produit* etc.

La, Article fém. sing. déterminatif du mot *paresse*.

Paresse, Nom subst. commun fém. sing., nomin. du verbe *produit*.

Produit, Troisième personne du sing. du présent de l'indicatif du verbe actif transitif *produire* de la quatrième conjugaison.

Quelquefois, Adverbe modifiant le verbe *produit*.

Des, Article composé pour *de les*, employé ici dans le sens partitif, et signifiant *quelques*.

Fruits, Nom subst. commun masc. plur., complément du verbe *produit*.

Bien, Adverbe modifiant l'adjectif *amers*, dont il augmente la signification.

Amers. Adjectif masculin pluriel, qualificatif du mot *fruits*.

Cette manière d'analyser est conforme à l'état actuel de l'enseignement; elle a d'ailleurs cet avantage, qu'elle rappelle sans cesse aux enfants la définition et l'emploi de chaque partie du discours.

ANALYSE LOGIQUE.

L'analyse logique suppose que l'on conçoit bien ce que c'est qu'une *proposition*. Il faut donc commencer par définir ce mot aussi exactement que possible. Une *proposition* est l'énoncé d'un jugement. On entend ici par jugement, cette opération de l'esprit qui, venant à comparer plusieurs idées, juge ou décide qu'elles se conviennent ou qu'elles ne se conviennent pas. Par exemple, quand je dis: *La France est puissante*, j'ai dû comparer d'abord l'idée de *France* et l'idée de *puissance*, et comme j'ai vu qu'elles se conviennent, j'ai affirmé cette convenance par la proposition: la *France est puissante*. Si les deux idées n'avaient pas eu de rapport, j'aurais dit, après avoir aperçu cette disconvenance: *La France n'est pas puissante*, et la proposition eût été négative. Ces comparaisons sont le travail le plus important de notre intelligence; elles servent de base à tous nos raisonnements.

Une proposition complète doit avoir au moins trois mots, un sujet, un attribut, et le substantif *être* pour les joindre. Dans cette proposition: *Pierre est malade*, *Pierre* est le sujet, *malade* en est l'attribut, et le verbe *est* qui les unit s'appelle la *copule*. En général, l'attribut est tout ce que l'on affirme ou tout ce que l'on nie du sujet.

Il y a des propositions qui n'ont que deux mots, et d'autres qui n'en ont qu'un seul: mais avec un peu d'attention, il est facile de les ramener à la forme de celle que nous avons citée plus haut. Ainsi, *nous aimons*, signifie véritablement (*sujet* nous) (*copule* sommes) (*attribut* aimant); *partez*,

veut dire également (*suj.* vous) (*cop.* soyez) (*attrib.* partant). Tout est propositions dans les langues ; le discours peut se comparer à un tissu dont elles sont les fils.

Les propositions se présentent dans le discours sous un grand nombre de formes. On dit qu'elles sont simples, composées, complexes, principales, incidentes, absolues, complétives, affirmatives, négatives, générales, particulières, universelles, singulières, conditionnelles, etc. L'étude de toutes ces différences appartient plus spécialement à la science qu'on appelle logique. Les jeunes élèves s'appliqueront seulement à bien distinguer les propositions simples, les composées, les complexes, les principales, les incidentes, les absolues et les complétives. Voici ce qui les caractérise.

La proposition *simple* n'a qu'un sujet et qu' un attribut: La *guerre* est un *fléau*.

La proposition *composée* a plusieurs sujets ou plusieurs attributs, ou tout à la fois plusieurs sujets et plusieurs attributs : Le *père* et le *fils* sont *riches*. La *mère* et la *fille* sont *sages* et *laborieuses*.

La proposition *complexe* est celle dont le sujet et l'attribut, ou seulement l'un des deux, est développé par quelqu' autre proposition : Mon frère, *que j'aime tendrement*, va partir.

Cette phrase peut servir d'exemple pour les propositions *principales* et les propositions *incidentes*. *Mon frère va partir* est la proposition principale, celle qui peut subsister seule, parce que le sens en est complet ; *que j'aime tendrement* est la proposition incidente, celle qui modifie le sujet *frère* et donne plus d'étendue à sa signification.

Lorsque plusieurs propositions réunies forment chacune un sens complet, on dit qu'elles sont *absolues*. Dans cette phrase : *Les hommes se trompent souvent et se plaisent quelquefois à rester dans l'erreur ; les hommes se trompent souvent*, est une proposition absolue ; *et se plaisent quelquefois à rester dans l'erreur*, est encore une proposition absolue, parce que chacune présente un sens complet. Mais dans cette autre phrase: *Je crois que vous êtes riche, je crois* est une proposition *incomplète*, dont le sens s'achève par le moyen de *que vous êtes riche* : cette dernière proposition se nomme *complétive*.

Ces explications une fois bien comprises, l'analyse logique n'offre plus de bien grandes difficultés, puisqu'elle consiste à démêler les différentes propositions qui entrent dans les phrases, à reconnaître la nature des unes et des autres, et la manière dont elles se lient entr' elles pour exprimer toutes nos pensées.

MODÈLE D'ANALYSE LOGIQUE.

« L'esprit du monde est un esprit de souplesse et de ménagement: com-
» me l'amour propre en est le principe, il ne cherche la vérité qu' au-
» tant que la vérité lui peut plaire. Nous n'avons qu'à nous juger de bon-
» ne foi pour convenir que c'est là notre caractère ».

Le meilleur procédé à suivre pour faire l'analyse logique de ces phrases, ou de tout autre morceau, consiste à isoler d'abord chaque pro-

position, en la simplifiant autant que possible, et à voir ensuite comment ces propositions sont liées entr' elles pour devenir principales, incidentes, complètes ou absolues, complétives, etc. Voici la marche:

1e Proposition. *L'esprit du monde est un esprit de souplesse et de ménagement.*
2e Prop. *L'amour-propre en est le principe.*
3e Prop. *Il ne cherche la vérité*, etc.
4e Prop. *La vérité lui peut plaire.*
5e Prop. *Nous n' avons qu' à nous juger*, etc.
6e Prop. *C' est là notre caractère.*

Maintenant, si nous reprenons ces propositions l'une après l'autre, nous trouverons 1o que la première est une proposition absolue ou complète, dans laquelle le sujet (*esprit*) est modifié par le mot *monde*, et l'attribut par les substantifs *souplesse* et *ménagement*. 2o que la seconde proposition serait absolue aussi, sans la conjonction *comme* qui la rend complétive. 3o que la troisième proposition est incomplète, et que le sens n' en est achevé qu'au moyen des deux complétives n. 2 et n. 3, attendu que la phrase entière, construite logiquement, prendrait cette forme: *Il* (*l'esprit*) *ne cherche la vérité, qu'autant que la vérité lui peut plaire, comme* (ou *parce que*) *l'amour-propre est le principe de cet esprit du monde.* 4o que la cinquième proposition: *nous n'avons qu' à nous juger de bonne foi pour convenir*, est incomplète, et qu'elle a pour complétive: *c'est là notre caractère.* Cette manière de ramener d'abord le discours à des propositions simples, quelle que soit leur dépendance, est ce qu'il y a de plus clair. Quant aux sujets et aux attributs, il est toujours facile d'en reconnaître les complications. Dans les six propositions ci-dessus, on voit sans peine que les sujets simples ou modifiés sont: *l'esprit du monde, l'amour-propre, il, la vérité, nous, ce*; et que les attributs sont: *un esprit de souplesse et de ménagement, le principe de lui, cherche* (*est cherchant*) *la vérité, peut* (*est pouvant*) *lui plaire*, etc. Du reste les élèves ne s'habituent à ce genre d'analyse que par des exercices fréquents: surtout il faut leur rappeler qu'une proposition absolue exige que le verbe soit à l'un des temps du mode indicatif, à l'impératif ou au conditionnel, encore même le conditionnel n'est-il pas toujours propre à remplir cet usage. Quant au subjonctif, son nom seul indique que les propositions qu'il forme ne présentent qu' un sens imparfait, subordonné à celui des autres parties de la phrase.

PETIT TRAITÉ DES PARTICIPES.

On a déjà vu que le participe est une forme particulière du verbe, qui le rapproche quelquefois de l'adjectif qualificatif. En français, nous en avons de deux espèces, le participe *présent* et le participe *passé*. Le premier est toujours terminé en *ant*, et cette terminaison reste invariablement la même, tant que le participe conserve la signification du verbe auquel il appartient. Ainsi on dit sans aucun changement: j' ai vu un homme *lisant*, j' ai vu une femme *lisant*, j' ai vu des femmes *lisant*.

Assez souvent ce participe, perdant la signification du verbe, n'exprime plus qu'une qualité, alors il devient adjectif qualificatif. Dans ces expressions : une femme *aimante*, une personne *obligeante*, une baleine *vivante ; aimante*, *obligeante*, *vivante*, ne marquent plus des actions, mais seulement des qualités, une femme portée à aimer, une personne portée à obliger, une baleine qui jouit de la vie. Au contraire dans les phrases suivantes, ces trois mots sont de véritables verbes : C'est une femme instruite, sage, *aimant* le travail et la retraite ; C'est une personne riche et généreuse, *obligeant* tout le monde, et *vivant* dans la plus grande simplicité. Cette distinction est importante, il faut bien s'en pénétrer. Nos meilleurs écrivains du siècle de Louis XIV ne l'ont pas toujours faite. La Fontaine a dit dans la fable de l'*Alouette et ses petits*:

Et les petits en même temps,
Voletans, se *culbutans*,
Délogèrent tous sans trompette.

Mais depuis long-temps nous avons des règles fixes à cet égard. La seule difficulté pour les enfants consiste à connaître les participes présents qui sont susceptibles de prendre ces deux formes, car tous ne les prennent pas : par exemple, on ne dit jamais *lisante*, *recevante*, *recherchante*, etc. L'usage est le meilleur maître.

Le participe passé a une terminaison variable, selon la conjugaison à laquelle il appartient. Son emploi dans le discours présente quelques difficultés ; nous allons tâcher de les aplanir. D'abord nous distinguerons un participe passé *passif*, un participe passé actif *transitif*, un participe passé actif *intransitif*, un participe passé *réfléchi*, et un participe passé *impersonnel*, dénominations tirées des cinq espèces de verbes auxquels ces participes appartiennent : *J'ai battu*, *je suis tombé*, *je suis battu*, *je me suis battu*, *il a plu* (du verbe *pleuvoir*), représentent ces verbes.

La question des participes passés se réduit à savoir dans quels cas ils changent de terminaison, et dans quels cas ils restent invariables. Nous allons les reprendre l'un après l'autre, en commençant par les plus faciles.

Participe passé impersonnel. Il ne change jamais de forme : Il a *plu*, il a *neigé*, les pluies qu'il a *fait*, il est *tombé* des pluies.

On sait qu'il y a des verbes impersonnels de leur nature, comme il *faut*, il *pleut* ; et d'autres qui ne le deviennent qu'accidentellement, comme *faire*, *tomber*, *convenir*. La règle s'applique également à ces derniers.

Participe passé actif intransitif (neutre). Il s'accorde toujours avec son nominatif : Je suis *venu*, elle est *venue*, nous sommes *venus*, elles sont *venues*. Pas d'exception.

Participe passé passif. Même règle que pour le participe passé intransitif : Il est *battu*, elle est *battue*, ils sont *battus*, elles sont *battues*.

Participe passé actif transitif. Il ne s'accorde jamais avec son nominatif, mais il prend le genre et le nombre de son régime toutes les fois qu'il en est précédé.

Si l'application de cette règle était aussi facile pour les commençants,

que son énoncé est simple et clair, ils surmonteraient bientôt les difficultés. Mais souvent ils n'ont qu'une idée imparfaite de ce qu'on entend par régime. Qu'ils se souviennent donc bien que le verbe actif transitif suppose toujours deux sujets, l'un qui fait l'action, et l'autre qui la reçoit. *Pierre écrit une lettre.* Qui est-ce qui écrit? Pierre. Qu'écrit-il? une lettre. *Pierre* est le nominatif du verbe écrire, et *lettre* en est le régime. Ceci posé, examinons les participes transitifs suivants :

1° Pierre a *écrit* des lettres.
2° Les lettres que Pierre a *écrites*.
3° La lettre que vous avez *écrite*, je l'ai *lue*.
4° Les femmes que j'ai *rencontrées*.
5° J'ai *vu* des hommes.
6° Les hommes que j'ai *vus*.

Dans le n. 1, *écrit* reste invariable, parce qu'il n'est pas précédé de son régime *lettres*.

Dans le n. 2, *écrites* est au féminin pluriel, parce que son régime *que*, remplaçant les *lettres*, est placé devant lui.

Dans le 3e exemple, *écrite* et *lue* sont au féminin, parce qu'ils sont précédés des régimes *que* et *la*. Mêmes remarques pour les n. 4, 5 et 6.

Nous avons beaucoup de verbes en français qui sont employés tantôt dans le sens transitif tantôt dans le sens intransitif; il en résulte alors quelque embarras pour les élèves. Dans ce cas, ils doivent bien examiner dans quel sens le verbe est employé, et lui chercher un régime s'il en a un. Voici des phrases qui renferment des difficultés de ce genre.

1° Je l'ai *vu* peindre (en parlant d'une femme).
2° Je l'ai *vue* peindre
3° Je l'ai *entendu* chanter (en parlant d'une romance).
4° Je l'ai *entendue* chanter (en parlant d'une cantatrice).

Dans le n. 1, *peindre* est actif transitif, par conséquent c'est lui qui régit le pronom *la* : *j'ai vu qu'on la peignait*. Dans le n. 2, *peindre* est intransitif, et le régime *la* retombe sur le participe *vue* : *j'ai vu elle occupée à peindre*.

Les n. 3 et 4 présentent les mêmes observations. *Chanter* est transitif dans le premier et intransitif dans le second. J'ai *entendu* chanter elle (la romance), J'ai *entendu* elle (la femme) qui chantait.

On peut rapporter à ces exemples ces autres phrases :

La robe que j'ai *fait* faire.
Les livres que j'ai *laissés* tomber.

Dans le premier exemple on dit *fait*, et non *faite*, parce que l'infinitif transitif *faire* régit *que* : *La robe j'ai fait faire laquelle robe.*

Dans le second exemple, *laissés* est au pluriel, parce que l'infinitif intransitif *tomber* ne peut régir le *que* : *les livres j'ai laissé lesquels livres tomber.*

Enfin la marche à suivre consistera toujours à chercher si le participe est véritablement précédé d'un régime direct, c'est-à-dire, d'un nom ou d'un pronom, sur lequel l'action du verbe tombe directement.

Participe passé réfléchi. Ce qui a été dit du participe passé actif transitif étant une fois bien compris, le participe passé réfléchi n'offre pas de difficulté. On s'assurera donc par l'analyse s'il est précédé d'un

régime direct : s'il en est précédé, il s'accordera avec ce régime. Voici des exemples qui peuvent servir d'exercice.

1° Cette femme s'est *présentée* chez moi.
2° Ces femmes se sont *proposées* pour institutrices.
3° Elles se sont *mises* à table.
4° Elles se sont *mis* dans la tête de ne rien faire.
5° Les peines que nous nous sommes *données*.
6° Les pommes qu' il s'est *laissé* prendre.

N. 1. Je mets *présentées*, parce qu'il est précédé d'un régime direct. *se* ou *soi*. *Elles ont presenté soi, elles-mêmes.*

2 et 3. Même remarque. J'écris *proposées* et *mises*, parce que je vois que l'analyse me donne : *elles ont proposé soi, elles ont mis soi.*

4. Je laisse *mis* invariable, parce qu'en décomposant la phrase je trouve : *elles ont mis dans la tête à soi*, et non *elles ont mis soi dans la tête.*

5. Comme dans les trois premiers numéros.

6. *Laissé*, parce qu'il est sans régime direct, le *que* se construisant avec *prendre*, et le *se* étant indirect. *Les livres il a laissé prendre lesquels à soi.*

On voit par tous ces exemples qu'il n'y a pas une seule exception à cette règle unique, donnée par l'abbé d'Olivet, que le participe passé transitif s'accorde toujours avec son régime direct chaque fois qu'il en est précédé.

DE LA PÉRIODE

—

La période, considérée grammaticalement, est une phrase composée de plusieurs autres dont le sens n'est pas assez parfait pour qu'elles puissent subsister seules dans le discours. Les parties qui forment la période se nomment membres, incises ou sections. Le membre est la plus grande partie ; l'incise est la plus petite. Il y a des périodes de deux, de trois, de quatre et rarement de cinq membres.

PÉRIODES DE DEUX MEMBRES.

» Tous les discours sont des sottises,
» Partant d'un homme sans éclat ;

Premier membre.

» Ce seraient paroles exquises,
» Si c'était un grand qui parlât.

Deuxième membre.

On voit que le second membre est essentiellement lié au premier par le sens, et qu'il faut lire les deux pour avoir un sens complet.

PÉRIODES DE TROIS MEMBRES.

» Si je vous disais que la raison humaine abandonnée aux seules » ressources de la nature, l'emporterait à peine sur l'instinct des ani- » maux les plus vulgaires;

Premier membre.

» Que l'homme doit à la bonne éducation tout ce qu'il y a chez lui » de noblesse, de dignité, de véritable grandeur;

Deuxième membre.

» Je ne ferais là que vous répéter des maximes banales qui ont retenti » dans tous les livres depuis l'origine des sociétés jusqu'à nos jours. »

Troisième membre.

Les périodes à quatre membres se nomment *périodes carrées*. Il est inutile d'en donner des exemples. Voici une période de deux membres, dans laquelle chaque membre contient deux sections :

» Au milieu de ce conflit d'opinions et de doctrines qui tourmentent » l'espèce humaine (*première section*), il n'est guère possible de » garder une stricte neutralité (*deuxième section*);

Premier membre.

» On cède presque malgré soi à la tentation de marcher sous la ban- » nière d'un parti (*première section*), et souvent les disputes ne s'é- » teignent qu'avec la génération qui les a vus naître (*deuxième section*)».

Deuxième membre.

On dit que le style est *périodique* lorsqu'il renferme beaucoup de périodes, et *coupé* lorsqu'il se compose de phrases courtes, dont chacune forme un sens complet. Les phrases suivantes sont du style coupé : « L'orgueil de Démétrius souleva le peuple. Toute la Syrie était » en feu. Jonathas profita de la conjoncture. Il renouvela l'alliance » avec les Romains ».

LISTE

DES MOTS DANS LESQUELS LA LETTRE *H* EST ASPIRÉE.

ha !	Hanau.	harper.	hic.	houraillis.
hableur.	hanche.	harpie.	hideux.	hourder.
hache.	hanebane.	harpon.	hie.	hourdi.
hagard.	haneton.	hart.	hiérarchie.	houret.
haha.	hangar.	hasard.	hisser.	houri.
hahalis.	hanscrit.	hâse.	hobereau.	hourque.
hahé.	hanse.	hast.	hobin.	hourvarie.
haie.	hansière.	hâte.	hoc.	housche.
haïe.	hanter.	hatereau.	hoca.	housé.
haillon.	hapalanthe.	hâteur.	hoche.	houseaux.
Hainaut.	happe.	hâtier.	hochepot.	houspiller.
haine.	happelourde.	haubans.	hocher.	houssaie.
haineux.	happer.	haubert.	hochet.	houssard.
haïr.	haquenée.	hauteur.	holà !	housse.
haire.	haquet.	Havanne.	Hollande.	housser.
halage.	harangue.	hâve.	hollander.	housseux.
halbreau.	haras.	haveneau.	homard.	houssine.
hâle.	harasser.	havet.	hongre.	housson.
halener.	harceler.	havir.	Hongrie.	houx.
haleter.	hard.	havre.	honnir.	hoyau.
halle.	harde.	havre-sac.	honte.	huare.
hallebarde.	harder.	hé !	hoquet.	huche.
hallebreda.	hardes.	heaume.	hoqueton.	huer.
hallier.	hardi.	hem !	horde.	huette.
haloir.	hareng.	hennir.	horion.	huguenot.
halot.	Harfleur.	Henri.	hormis.	hnit.
halotechnie.	hargneux.	hérault.	hors.	hulotte.
halte.	haricot.	hère.	hotte.	humeur.
halurgie.	haridelle.	hérisser.	houblon.	hune.
Ham.	Harlay.	hernie.	houe.	Huningue.
hamac.	Harlem.	héron.	houille.	hupe.
hamagogue.	harnois.	héros.	houle.	hure.
Hambourg.	haro.	herse.	houlette.	hurler.
hameau.	harpail.	Hesse.	houpe.	Huron.
hampe.	harpe.	hêtre.	houpelande.	hussard.
han.	harpeau.	heurter.	houper.	hutte.
hanap.	harpégement.	hibou.	houpier.	

FIN.

D1 1464009